

le TAMBOURINAIRE

Journal de la municipalité de Verneuil-sur-Vienne

#Juin 2026



... Nouveau Conseil Municipal 2026

... Budget

... Cahier des associations





Pascal ROBERT
Maire de Verneuil sur Vienne

Chères Verneuillaises, Chers Verneuillais, Chers amis,

Je vous espère en pleine forme après la trêve électorale et alors que les beaux jours approchent.

Je voudrais tout d'abord vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du 15 mars dernier. En nous accordant plus de 75 % des suffrages exprimés, vous avez fait un choix clair. Cette confiance me touche profondément. Elle m'honore. Et elle m'engage à toujours essayer de mieux vous servir, à toujours essayer de mieux servir notre commune.

Je remercie très amicalement celles et ceux qui ont accepté de rejoindre la liste que nous avons soumise à vos suffrages. Celles et ceux qui ont été élus bien sûr, mais aussi celles et ceux qui ne l'ont pas été. Ils ont participé à la construction de notre projet ; ils ont accepté les engagements que nous avons pris ; ils seront associés aux débats et décisions qui engageront notre commune dans les années qui viennent.

Je tiens aussi à remercier monsieur Pommeret et ses colistiers qui ont permis le débat démocratique en présentant un autre projet pour notre commune. Le pluralisme est une richesse pour la démocratie.

Les élections sont désormais derrière nous. Nous sommes maintenant élus au service de toutes les Verneuillaises et de tous les Verneuillais. Les élus d'opposition seront, bien évidemment, respectés et associés à tout ce qui concerne l'action municipale. Je ne doute pas que nous serons capables de dépasser nos différences pour servir notre commune. Je ne doute pas de notre volonté partagée de travailler en ce sens et dans cet esprit.

Le projet que nous vous avons proposé et que vous avez approuvé massivement devient notre feuille de route.

Et nous avons du travail !

Le contexte économique est bien incertain, et notre commune ne passe ni à côté des fragilités du Monde, ni à côté de leurs conséquences économiques : enchérissement des énergies, contexte inflationniste, fragilités des aides publiques...

Bien sûr, notre action ne peut se concrétiser sans moyens. Comme nous l'avons toujours partagé avec vous sur le mandat précédent, comme nous l'avons exposé dans le projet que nous avons soumis à vos suffrages, les finances des collectivités sont fragiles. Verneuil qui, en plus, présente une situation particulière, n'échappe pas à ces fragilités. Vous le verrez un peu plus loin, nous avons essayé de partager avec vous une vision exhaustive de la situation financière de notre commune. Il est essentiel pour nous que nous « Vivions Verneuil ensemble ».

Nous respecterons la feuille de route mais, comme annoncé, nous aurons besoin de vous. Nous utiliserons l'outil fiscal, l'impôt, en respectant notre engagement : inflation + un point en moyenne par an.

Ici s'opposent deux visions de notre jolie cité et de son avenir. **Bien sûr, notre premier devoir est de gérer l'argent public le plus sérieusement possible**, de mesurer minutieusement la plus-value collective du moindre euro dépensé. Bien sûr, nous devons dimensionner précisément tous les projets que nous portons et solliciter avec force conviction tous les financeurs susceptibles de nous accompagner.

Vous verrez dans les pages qui suivent que **notre gestion est inscrite depuis longtemps dans cette rigueur**. Et nous poursuivons en ce sens en tentant de réduire encore nos charges. Nous travaillons depuis plusieurs mois sur nos consommations d'énergie et sur un recours, encore plus important, aux énergies renouvelables.

Mais vous verrez aussi, Verneuil pour des raisons historiques ne bénéficie pas des mêmes ressources que la plupart des communes comparables.

A partir du moment où vous gérez la commune le plus sérieusement possible mais que vous ne bénéficiez pas des mêmes moyens que les autres, **vous ne pouvez éviter de recourir à la fiscalité** qui est la première ressource de la collectivité.

Une augmentation modérée, nous nous y sommes engagés, mais une augmentation s'impose.

Sinon vous dégradez progressivement, mais irrémédiablement, le « Bien vivre à Verneuil » auquel nous sommes tant attachés.

Sans les ressources nécessaires, **vous dégradez les conditions de travail de nos enfants** à l'école, à la crèche, et **leurs conditions de vie sur les temps périscolaires**.

Vous dégradez les équipements publics dont nous bénéficions tous. **Vous dégradez la qualité des services publics**.

Vous diminuez l'accompagnement des associations qui jouent un rôle éducatif majeur et qui fortifient le lien social qui caractérise notre commune.

En fait, vous dégradez, **vous déclassez, la qualité de vie sur notre territoire**.

Personne ne peut faire durablement aussi bien qu'ailleurs, j'ai même la prétention de penser que Verneuil est un exemple sur bien des sujets, **avec la différence de ressources** que nous subissons. **Je suis preneur de toute proposition autre !**

Comme vous le verrez, sur un mandat comme celui que nous commençons, **la différence de ressources fiscales** entre Verneuil et la plupart des communes comparables **s'exprime en millions d'euros**.

Nous payons beaucoup moins d'impôts locaux à Verneuil qu'ailleurs. C'est un avantage, une des raisons de la forte attractivité de notre commune, mais **faisons collectivement en sorte que ça ne devienne pas un handicap !**

Le projet que nous vous avons soumis **porte une réelle ambition pour Verneuil** et pour la qualité de vie qui est la nôtre ! **Nous serons fidèles aux engagements pris** devant vous. Le travail a d'ailleurs immédiatement commencé.

Nous avons d'abord dû répondre à une nouvelle **visite imprévue des gens du voyage** sur notre terrain de rugby. Même si nos visiteurs se sont comportés correctement. Même s'ils ont globalement **respecté le terrain d'accueil et leurs engagements**, notamment financiers, en dédommageant la commune pour l'eau et l'électricité consommés, **ces intrusions illégales ne sont pas tolérables**.

Prévenus qu'un autre groupe arrivait, **nous avons essayé de protéger**, immédiatement, le stade de rugby ainsi que d'autres cibles qui nous paraissaient offrir un accueil de substitution. Nous avons pris la décision d'investir dans des structures : barrières et portiques de sécurité qui, après avoir pris la mesure de ce qui se fait ailleurs, semblent **empêcher les intrusions**.

Ces équipements ont un coût évidemment, mais sans aucune comparaison possible avec le coût d'une infrastructure sportive ravagée.

L'accueil massif de gens du voyage reste difficile à prévoir et à gérer. Je sais que majoritairement vous vivez mal ces intrusions relativement régulières. Encore une fois, les échanges que nous avons entretenus avec eux furent corrects et les engagements respectés.

Je leur ai cependant **signifié avec force notre mécontentement**, notre colère, face au danger que représentait ce type de « passage en force » pour une infrastructure sportive coûteuse et financée par l'argent public.

Je ne les excuse évidemment pas mais un argument qu'ils ont développé m'interroge toujours. « Nous comprenons votre colère monsieur le Maire, mais nous avons écrit il y a plusieurs mois aux autorités publiques pour annoncer notre venue et demander un lieu d'accueil. Nous n'avons reçu aucune réponse : **il faut bien qu'on vive** ».

Ce sujet, historique, n'est pas prêt de trouver sa solution je crois. En attendant, je n'ai pas la solution non plus, **nous tentons de protéger les équipements verneuillais**.

En ce qui concerne les équipements publics justement, **nous attendons la réponse de monsieur le Préfet** pour savoir l'accompagnement qu'il nous propose pour **le projet de vestiaires sur le terrain de rugby**. Rappelons que notre position sur ce dossier est constante : **si l'accompagnement de l'Etat n'est pas suffisant, nous ne réaliserons pas l'investissement** qui est trop important pour nous.

Nous devons cependant proposer **une solution alternative** aux vestiaires actuels qui n'offrent **plus des conditions d'accueil acceptables**.

Chers amis,

Je ne vous remercierais jamais assez de la confiance que vous nous avez renouvelée lors des élections municipales du 15 mars dernier. En nous accordant plus de 75% de vos suffrages, vous nous avez envoyé un message fort. Vous avez montré votre envie de « **Vivre Verneuil ensemble** ». Nous sommes très très heureux de vous tous ! Notre temps traverse une période d'incertitudes : il est bien difficile de penser les années qui viennent. Une seule certitude : nous avons besoin de vous tous pour porter le « **Bien vivre à Verneuil** ». Nous serions ravis de compter sur vous. Soyez assurés que vos élus sont pleinement engagés pour vous servir et pour servir notre commune.

Le projet que nous portons prévoit raisonnablement des investissements en terme d'équipements publics car nous savons à quel point ils sont indispensables à la pratique sportive, à l'ambition culturelle, à la vie sociale, à notre épanouissement sur le territoire municipal.

Nous poursuivons aussi l'étude qui concerne **la revitalisation du centre bourg** pour laquelle vous avez été consultés. Nous devrions être en mesure de partager avec vous un **scénario de revitalisation dans le prochain Tambourinaire**.

Ce scénario proposera des actions, à déployer jusqu'en 2035, pour atteindre l'objectif. Nous attendons beaucoup de cette étude et des propositions qui en découlent car tous les aspects y sont traités : **mobilités, commerce, développement durable, réchauffement climatique, le vivre ensemble...**

En ce qui concerne **le commerce de proximité** justement, qui est en **souffrance à Verneuil et ailleurs**, nous travaillons avec nos

commerçants pour **tenter de fortifier l'activité sur notre commune**. La dynamisation de notre centre-ville est, je crois, un élément déterminant et fortifiant du commerce de proximité.

Nous verrons ensemble **comment construire ou renforcer cette dynamique**. La création d'un marché, prévu dans notre projet, peut être un élément fondateur.

Voilà la feuille de route municipale avant et pendant l'été. C'est une période propice à **nos rencontres, à nos échanges**.

Justement, nous préparons les moments forts des prochains mois avec, notamment, notre jeune **Comité des fêtes**, que nous soutenons pleinement, et **qui organise désormais nos marchés nocturnes**.

Notre commune a besoin de ces moments partagés. **Nous avons besoin de nous rencontrer, d'échanger, de vivre Verneuil ensemble !**

Bien sûr, tout le monde ne partage pas notre vision sur l'avenir de notre commune et ce n'est pas grave. **Nous expliquons toutes nos décisions, tous nos choix, et les éléments qui les ont motivés**.

Les élus et moi-même sommes en permanence à votre disposition pour en discuter. Nous sommes également à votre service pour vous aider à affronter les problèmes que la vie ne manque pas de nous proposer.

Alors, n'hésitez pas !

Avec ma fidèle amitié et mon sincère dévouement.

Pascal ROBERT
Maire

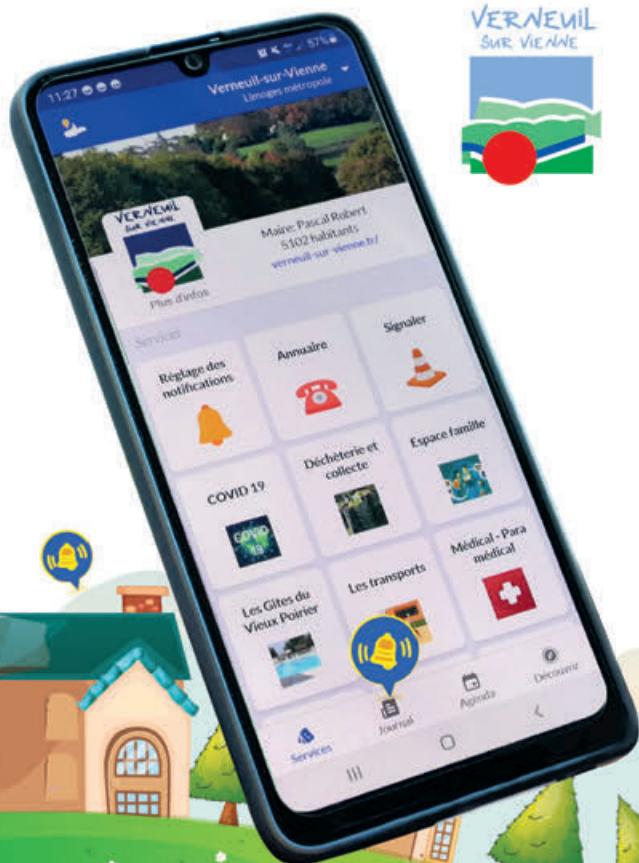
Avec ma fidèle amitié
Pascal

Restez au plus près de l'actualité Verneuillaise avec l'Application gratuite IntraMuros !



Pour être **TOUJOURS**
en **CONTACT**
avec **Nous !**

Téléchargez l'application gratuite
pour smartphone et tablette
et recevez l'information communale
en temps réel



La médiathèque partout, tout le temps!
La nouvelle application Biblio

Comment l'installer sur
mon smartphone ou votre tablette ?

Télécharger l'application à partir de l'adresse
<https://verneuil-sur-vienne.bibli.fr/applimobile>.

Accéder au menu de votre navigateur puis
appuyez sur «Ajouter à l'écran d'accueil» ou
« Installer l'application ».

Pour se connecter : enregistrer votre identi-
fiant et mot de passe (les mêmes que sur le por-
tail en ligne), accessibles aux usagers inscrits
uniquement.

Flashez-moi!
Flashez-moi!



Biblio, votre appli
biblio



Avec biblio, l'appli Biblio de PMB
mobile, vous aurez désormais votre
médiathèque à portée de main.
Grâce à cette application, vous pouvez
consulter notre catalogue et accéder à
votre compte personnel depuis votre
téléphone ou votre tablette. Vous pour-
rez aussi effectuer des réservations,
prolonger vos documents et proposer des
suggestions d'achat.

Les petits + qui font la différence :

- une gestion multi-comptes pour gérer plus facilement les prêts et réservations de toute la famille,
- une police et caractères adaptables pour les personnes déficientes visuelles ou ayant des troubles dys,
- une carte dématérialisée et la recherche par scan de code-barres pour vérifier la disponibilité d'un ouvrage ou nous envoyer une suggestion d'achat.



Sommaire

le TAMBOURINAIRE
Journal de la municipalité de Verneuil-sur-Vienne



2

- Edito du maire
- Application IntraMuros
- Application biblio
- Sommaire



6

Informations Municipales

- Nouvelle équipe municipale 2026 - 2032
- Travaux des services techniques municipaux
- Projets structurants
- Budget 2026
- Agenda estival



16

Informations Culturelles

- Agenda culturel



17

De Verneuillais à Verneuillais

- Cahier des associations verneuillaises
- Aide à l'achat vélo
- Appli de covoiturage au quotidien
- Infos utiles
- Évolution du service postal
- Incivilités et nuisances
- Nouveau à Verneuil
- Expression des élus minoritaires

Les informations municipales



NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE 2026 - 2032



Le maire



Pascal ROBERT

Le Maire

Les adjoints au maire



Anne-Marie COIGNOUX
1ère Adjointe au maire
Administration générale et solidarités



Jean-François JEANTAUD
2ème Adjoint au Maire
Gestion budgétaire et financière



Stéphanie CHAVAROC
3ème Adjointe au Maire
Enfance, Jeunesse, Services scolaires et périscolaires



Damien SAUVERON
4ème Adjoint au Maire
Planification Urbaine, habitat et équipements publics



Amélie RAZE-BEYNET
5ème Adjointe au Maire
Culture, vie Associative



Francis PONTEGNIE
6ème Adjoint au Maire
Economie, Tourisme et Attractivité du territoire, Cadre de vie et Environnement



Claire MAZEAU
7ème Adjointe au Maire
Démocratie participative



Alexandre GARNIER
8ème Adjoint au Maire
Patrimoine Communal, Mobilité et Réseaux

Les conseillers délégués



Mehmet CİFCİBASİ
Conseiller Municipal
Sports, Associations Sportives et équipements sportifs



Philippe BREUIL
Conseiller Municipal
Communication



Franck BERNARD
Conseiller Municipal
Questions sur la sécurité sur le territoire de la commune

Les informations municipales



NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE 2026 - 2032

Les conseiller(es) municipaux Liste majoritaire



Isabelle AUTHIER



Thierry GARRAUD



Isabelle RIVIERE



Gaëlle CHANIER



Benoit GALETOU



Régis VILLEGER



Laure VALADE



Cléo COQUOU



Jérémy KOHUT



Marion CANOU



Aurore BRISSON



Laure CLAUDAUD

Les conseiller(es) municipaux Liste minoritaire



Pierre POMMERET



Marie-Bénédicte DÉTRÉ



Eric BARELAUD

✂ TRAVAUX DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX BÂTIMENTS - ESPACES VERTS



Bâtiments



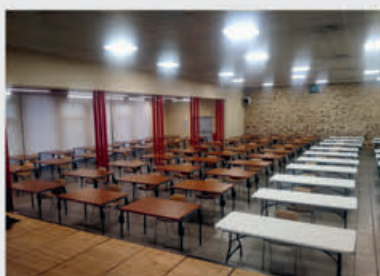
Fabrication de panneaux d'affichage



Nettoyage des cours de tennis



Nettoyage du parvis du monument aux morts



Préparation de la salle de Pennevayre en salle d'examen



Eclairage de la mairie en soutien à Mars bleu



Réalisation de 2 dalles bétons pour accueillir des bancs Gîtes du Vieux Poirier

Espaces verts



Plantation d'un arbre avec une classe de l'école élémentaire Parc des Troubadours



Plantation d'un arbre avec une classe de l'école élémentaire Parc des Troubadours



Engazonnement des allées du cimetière



Nettoyage du sentier des 2 ruisseaux



Nettoyage et taille des parterres rue de Limoges



Nettoyage jardin rue de Limoges



PROJETS STRUCTURANTS

TRAVAUX AMÉNAGEMENTS

Opérations réalisées par SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne)

→ **Effacement des Réseaux « Allée des Vignes Blanches – Rue de Pennevayre – Rue des Rivailles »** : à la demande de la commune, et dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et de modernisation des infrastructures, un projet d'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public et télécommunications) est engagé. Une étude est en cours de réalisation par le prestataire mandaté par le Syndicat Energies Haute Vienne (SEHV). Les travaux sont programmés pour 2027.

→ **Interconnexion et maillage du réseau d'adduction d'eau potable « Chemin de Pagnac »** : Le fonctionnement du réseau existant présente actuellement des dysfonctionnements, tant sur le plan qualitatif, avec des problèmes de pression insuffisante, que quantitatif, avec un déficit d'alimentation en eau. Dans ce contexte, et afin d'améliorer durablement la qualité du service, le Syndicat Vienne Briance Gorre (VBG), collectivité compétente en la matière, a engagé les travaux nécessaires à la restructuration de ces conduites. Ces interventions ont principalement consisté en la pose de nouvelles canalisations en PVC, ainsi qu'en l'interconnexion de ce réseau avec celui de la commune de Saint-Victorien, également rattachée au VBG.

Aménagement de Sécurité Route de Limoges

Afin de lutter contre les vitesses excessives constatées, un dispositif de type « écluse », instaurant un sens de passage prioritaire, a été récemment mis en place. Cette installation constitue une mesure provisoire, dans l'attente d'un projet global de réaménagement de la voirie. À terme, celui-ci intégrera notamment la création d'un cheminement piétonnier, visant à renforcer durablement la sécurité de l'ensemble des usagers.



Roselière

« **Parc des Troubadours** » : dans le cadre de sa compétence, Limoges Métropole a réalisé l'entretien de la roselière. Cet ouvrage est essentiel à la gestion des eaux pluviales du lotissement situé en amont.



Opérations réalisées par la Communauté Urbaine

→ **Cheminement piétonnier route de la Côte** : pose du revêtement définitif.

Aménagement d'un cheminement piétonnier « Route de la Côte » : une première phase de travaux a été réalisée afin de sécuriser et faciliter la liaison entre le bourg (notamment l'école) et le Parc des Troubadours. Une deuxième phase sera réalisée afin de rendre complètement opérationnel cet aménagement.



Mise en place de panneaux d'affichage écoresponsables : pour la promotion des événements communaux sur les routes de la commune.

Ils sont réalisés à partir de palettes de récupération, redécoupées par Guillaume, agent des services techniques de Verneuil, afin de proposer un affichage qui s'intègre parfaitement dans le paysage. Cette solution permet de renforcer la démarche de développement durable à l'échelle de la commune :

- par le réemploi et la valorisation d'un matériau déjà existant, plutôt que d'en fabriquer un neuf ;
- par la réduction de l'empreinte carbone (moins de production de panneaux neufs) ;
- par un message fort sur le recyclage, puisque le public voit immédiatement qu'il s'agit de bois de récupération ; et par son coût maîtrisé.

L'objet d'affichage devient ainsi un support de sensibilisation à part entière.

Valérie DEBERNARD



Les informations municipales



BUDGET 2026



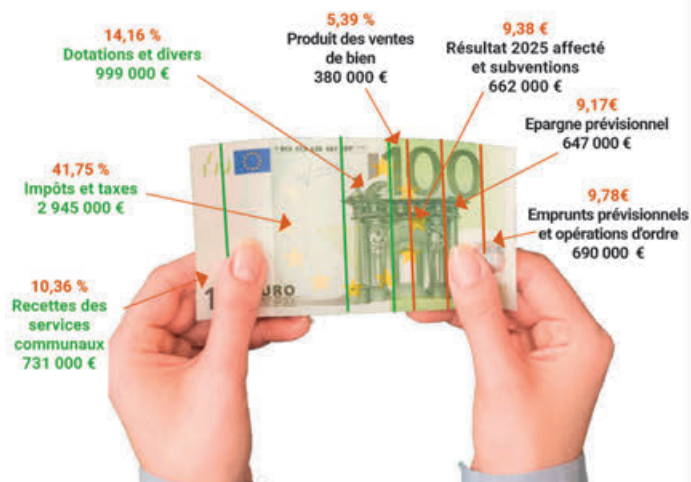
Fonctionnement 4 675 000 €

Investissement 2 379 000 €

Recettes du budget 2026
en milliers d'€

Total des recettes
7 054 000 €

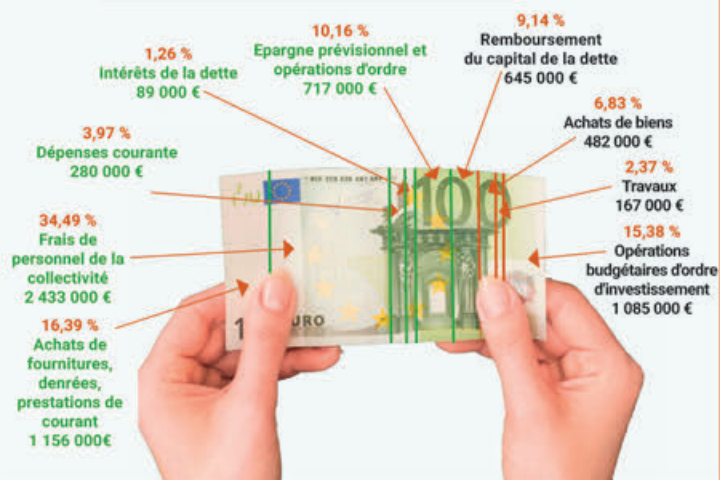
Ce que cela représente pour 100€
Comment sont-ils répartis ?



Dépenses du budget 2026
en milliers d'€

Total des dépenses
7 054 000 €

Ce que cela représente pour 100€
Comment sont-ils répartis ?



Les informations municipales

BUDGET 2026



Ce début de mandat me permet, comme je l'ai toujours fait, **de partager avec vous la situation économique de notre collectivité dans la plus grande transparence.**

En tout premier lieu, notre commune fait face à **de multiples incertitudes** qui pèsent sur elle :

Notre contentieux avec l'Etat sur **la suppression d'une dotation «Bourg Centre»**, qui **nous a privés de près de 800 000 € de recettes**, dans une période où nous avions engagé de forts investissements n'est toujours pas résolu. Après deux instances devant le Tribunal administratif dont une gagnée par la commune au motif **d'une erreur manifeste d'appréciation des services de l'Etat, purgée de recours, qui s'impose donc normalement.**

Comme nous avons été déboutés lors du premier recours devant la cour administrative d'appel, notre dossier a été finalement porté **devant le Conseil d'Etat**, plus haute juridiction de France pour **ce qui sera, nous l'espérons, le dénouement final de ce contentieux et le rétablissement des droits financiers de la commune.**

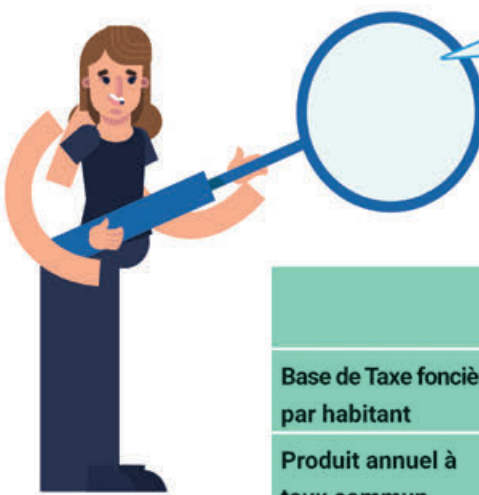
Ensuite, **le contentieux des malfaçons de la maternelle** est toujours devant les juridictions civiles et administratives, le droit étant complexe dès lors qu'il traite des assurances et des marchés publics.

Là aussi, **nous espérons être rapidement remboursés des avances que nous avons consenties pour la mise en sécurité des bâtiments** et obtenir les sommes nécessaires aux travaux qui s'imposent tels que ceux-ci ont été prévus par l'expert judiciaire mandaté par la juridiction administrative.

Enfin, **la collectivité subit** comme tout un chacun **la hausse des prix** des carburants et nous imaginons bien les conséquences qui en découleront rapidement sur **l'inflation** et donc **sur l'ensemble des postes de dépenses de la commune.**

En plus de ces incertitudes, j'ai déjà parlé de ce sujet avec vous, il me faut évoquer la situation fiscale particulière de notre commune. En effet **nous payons moins d'impôts à Verneuil que dans des communes comparables.**

Cela est principalement dû à la sous évaluation des bases d'imposition, qui perdure **depuis les années 1970**. A cette époque, les élus en place, chargés de la procédure d'évaluation, ne pouvaient imaginer le développement et la croissance que Verneuil a enregistrés durant ces 50 dernières années !



La comparaison est terrible et handicape notre commune. Sur la durée du mandat municipal l'écart de perception de recettes fiscales s'établit à plus de 5 millions d'euros avec des communes similaires sur le département, sur la Région et même à l'échelle du pays.

	Pour la Commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Base de Taxe foncière par habitant	1 036 €	1 438€	1 475 €	1 436 €
Produit annuel à taux commun	2 293 611€	3 183 603€	3 265 517€	3 179 175€
Produit total sur la durée du mandat	13 761 665 €	19 101 615 €	19 593 104 €	19 075 049 €

Mais n'oublions pas également le **lien qui existe entre la fiscalité et les dotations que nous accorde l'Etat**. L'Etat regarde le revenu fiscal moyen sur la commune, il regarde la pression fiscale exercée. **Si le revenu est élevé et la pression fiscale faible**, il considère que comme nous n'utilisons pas la fiscalité, nous n'avons pas besoin de lui, et **il diminue nos dotations**. Il suffit de regarder nos dotations et de les comparer avec celles reçues par des communes similaires.

Les informations municipales



BUDGET 2026

	Verneuil sur Vienne	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Revenu fiscal moyen par foyer	37 966 €	30 920 €	29 297 €	30 355 €
Attribution de DGF par habitant	112 €	122 €	148 €	163 €



L'Etat déduit que si le revenu est élevé et la pression fiscale faible, la commune n'a pas besoin de son aide ; il réduit par conséquent la dotation attribuée.

Dès lors, une première partie de la difficile équation budgétaire est posée : Comment faire aussi bien avec moins de moyens financiers ?

Certains, ennemis permanents de l'impôt et du service public, diront "il faut mieux gérer".

Cela fait de nombreuses années que nous nous efforçons de gérer au mieux la dépense publique. Cela est d'ailleurs confirmé par de nombreux indicateurs qui démontrent bien que Verneuil est économe (ou gère à l'économie) et traque toutes les dépenses superflues.

Ainsi on peut constater qu'en dépit d'un contexte inflationniste indéniable, les charges de la commune de 2024, c'est à dire les dépenses qui lui permettent de fonctionner, étaient comparables en niveau à celles de 2012.

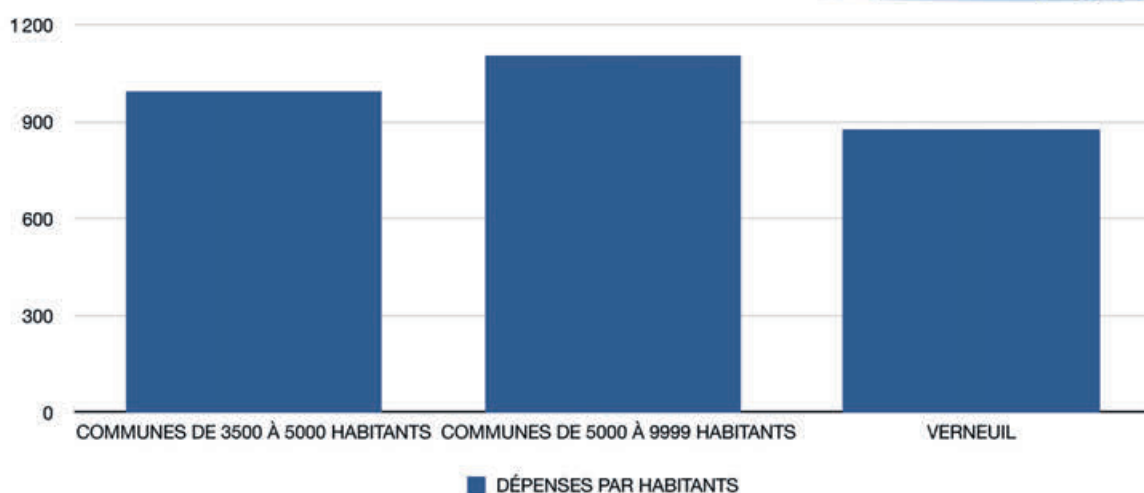
A titre de comparaison, le ratio des dépenses de fonctionnement pour notre même strate de collectivité s'établissait à 1 108€ en 2024.

Pour les communes de 3500 à 5000 habitants il était de 995€.

A Verneuil, nous en sommes à 874 € en 2025.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

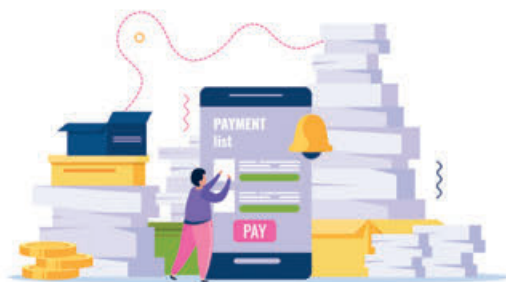
	DÉPENSES PAR HABITANTS
COMMUNES DE 3500 À 5000 HABITANTS	995
COMMUNES DE 5000 À 9999 HABITANTS	1 108
VERNEUIL	874

Les informations municipales

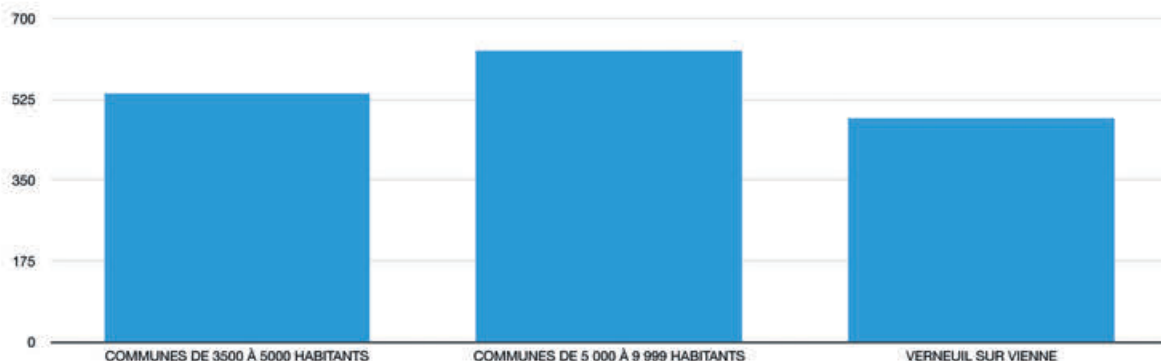
BUDGET 2026

En ce qui concerne **les charges de personnel**, les effectifs de notre collectivité sont contenus et stables : Le nombre des personnels en service est **équivalent à celui de 2012!**

Notre coût du personnel « net » s'établit à **485 € par habitant** en 2025, **le ratio national s'établissant à 586 €** pour les communes de plus de 5000 habitants. Pour les communes de **3500 à 5000 habitants**, il est de **537 € en 2024**.



CHARGES DE PERSONNEL



CHARGES DE PERSONNEL DE LA COMMUNE

	DÉPENSES PAR HABITANTS
COMMUNES DE 3500 À 5000 HABITANTS	537
COMMUNES DE 5000 À 9999 HABITANTS	586
VERNEUIL	485



Un point rapide également sur **l'endettement**. Là aussi, les engagements ont été tenus en dépit du contexte économique...

Dette 2014 : 4 686 767€

Dette 2020 : 4 729 693€

Dette 2026 : 3 140 716€ soit **603€** par habitant

Le ratio pour la strate des communes de plus de 5000 habitants pour la dette par habitant s'établit à 763 €.

Pour les communes de moins de 5000 habitants, il est de 721 € en 2024.

Peut-on dès lors affirmer que la commune est surendettée comme je l'ai entendu ?



Ressources fiscales moindres, dotations incertaines, hausse des prix,
quel doit être notre chemin chers amis ?

La bonne gestion ne suffira pas toujours à nourrir le bien vivre à Verneuil.



Devons nous nous contraindre à rogner nos dépenses pour les écoles, à diminuer la qualité des services offerts à la population, à réduire le soutien à la vie associative, à la culture, au sport et nous interdire toute évolution de la fiscalité ?

Ce n'est pas le projet que nous vous avons proposé et que vous avez très majoritairement validé par vos votes le 15 mars dernier. **Nous nous sommes engagés à ne pas dépasser en moyenne une augmentation de « inflation plus un point par an ».**

Cette année, compte tenu du contexte, nous procéderons à **une augmentation des taux d'imposition de 2 %**.

Ce qui représente, pour la contribution à la taxe foncière, une dépense par foyer **de 2,50 € à 6 € par mois en fonction du classement de votre habitation et de sa base fiscale**.

Mais, maintenant que vous avez toutes les données chers amis, **si Verneuil veut préserver sa qualité de vie et l'existence de services publics efficaces, d'équipements publics viables et fonctionnels, un jour, si l'Etat ne compense pas l'injustice qui nous frappe,**

nous devons collectivement fournir un effort supplémentaire.

Enfin, pour terminer ce tour d'horizon des finances de notre collectivité, revenons sur les dotations de l'État avec **un point positif**.

Après nous avoir supprimé sans préavis la dotation Bourg centre en 2021, **l'Etat nous a attribué une dotation dite « Cible » en 2025 pour un montant pratiquement similaire !**

Cette attribution **nous a permis de restaurer une épargne nette positive**, que nous n'avions pas connue depuis 2021... Nous avons **donc dégagé de l'autofinancement tout en diminuant notre endettement...**

Pascal ROBERT

Ce qui nous a permis de démontrer que **l'État**, qui interroge parfois **nos difficultés**, est souvent **la cause et l'accélérateur de celles-ci...**



Les informations municipales

BUDGET 2026

Informations financières : RATIO

Le tableau des ratios budgétaires est tiré du budget primitif de la commune, tel qu'il a été adopté le 29 avril dernier au terme d'une procédure budgétaire contrainte notamment par le calendrier électoral des élections municipales.

Nous remercions d'ailleurs ici l'ensemble des élus pour leur disponibilité pour les différentes réunions qui ont conduit à l'adoption des documents budgétaires de la commune.

Le budget primitif de la commune pour 2025 s'établit à **4 675 232 €** en section de fonctionnement et **2 387 747,52 €** en section d'investissement. A ce stade de la prévision budgétaire et compte tenu notamment du fait qu'aucune attribution de subvention ne nous a encore été communiquée, la section d'investissement n'enregistre principalement que les opérations déjà engagées lors des exercices précédents et dont le solde est prévu pour l'année 2026. Cette section et donc les opérations qu'elle contient sera amenée à évoluer en fonction des financements qui seront attribués à la commune. C'est cette particularité qui explique le faible niveau des dépenses d'équipement calculées dans le tableau des ratios, la commune ayant fait le choix de n'inscrire aucune opération sans financement associé.

Le tableau des ratios, tenant compte de la caractéristique de notre commune qui a récemment passé le seuil des 5000 habitants présente les ratios disponibles pour les communes se situant en dessous de ce seuil mais également au dessus. Ces chiffres sont issus des publications de la Direction générale des collectivités locales, ils ont fait l'objet d'une parution en janvier 2026.

Leur analyse démontre une nouvelle fois que les frais de fonctionnement de la commune sont très inférieurs à ceux des autres collectivités mais que ses recettes le sont également !

Les efforts de gestion sur la dette, auquel la commune a dû avoir recours pour financer ses équipements du fait d'une absence de ressources propres, ont porté leurs fruits. Notre ratio de dette est désormais inférieur à celui des collectivités comparables.

Les dotations de l'État, même si nous avons bénéficié de l'attribution de Dotation de Solidarité Rurale (DSR) cible restent en deçà des autres collectivités.

La commune reste donc économe sur ses dépenses de fonctionnement et prudente sur ses investissements.

Jean-François JEANTAUD
Adjoint en charge des finances.

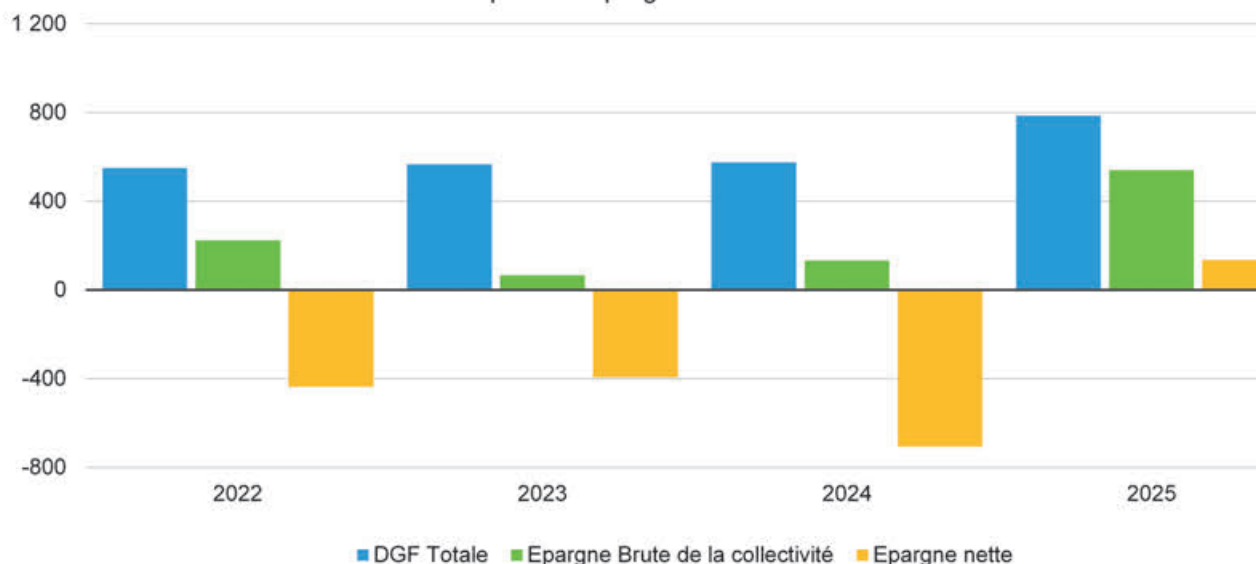


Tableau des ratios du budget primitif 2026

N° Ratio par habitant	Commune Verneuil BP 2025	Valeur 2024 pour les communes de moins de 5000 habitants	Valeur 2024 pour les communes de plus de 5000 habitants
Dépenses réelles de fonctionnement/ population	788	995	1103
Recettes réelles de fonctionnement/ population	829	1219	1321
Dépenses d'équipement brut/ population	79	421	420
Encours de dette/ population	685	721	763
Dotation globale de fonctionnement/ population	112	163	163

	DGF Totale	Epargne Brute de la collectivité	Epargne nette
2022	550	223	-436
2023	567	66	-393
2024	575	133	-706
2025	786	540	135

Capacité d'épargne de la collectivité



Les informations municipales

AGENDA ESTIVAL

Marchés festifs, concert, cinéma...

JUIN 2026

► Vendredi 19 juin

Fête des écoles

A partir de 18h

Organisateur : Amicale des écoles

Parc de Pennevayre

► Samedi 20 juin

Compétition d'Athlétisme

Organisateur : Verneuil Athlé

Piste évolution

► Samedi 27 juin

Fête de l'été du Handball

Organisateur : VERNEUIL ST GENCE HANDBALL CLUB

Gymnase

► Samedi 27 juin

Théâtre

Organisateur : VERNEUIL DÉTENTE

Pennevayre

JUILLET 2026

► Samedi 4 juillet

Rencontre amicale parents-enfants

Organisateur : Verneuil Athlé

Piste évolution

AOÛT 2026

► Dimanche 2 août

Vide grenier du Sporting Club de Verneuil
de 9h à 18h

Gîtes du Vieux Poirier

► 28 - 29 - 30 août

Tournoi du Sporting Club de Verneuil

SEPTEMBRE 2026

► Samedi 5 septembre

Forum des Associations

Organisateur : Commune de Verneuil sur Vienne
Pennevayre

► Dimanche 6 septembre

Vide grenier

Organisateur : Ambiance Ta Vie
Parc de La Chênaie

► Dimanche 20 septembre

Course nature des Vaseix

Organisateur : Verneuil Oxygène
Les Vaseix

► Mercredi 30 septembre

Don du sang

de 15h à 19h - Etablissement français du sang
<https://dondesang.efs.sante.fr>
Salle de Pennevayre

JUIN 2026

► Vendredi 21 juin

Fête de la musique

A partir de 17h30

► Jeudi 25 juin

Marché festif animé par Momo

Organisateur : Comité des fêtes

à partir de 18h

Parc de PENNEVAYRE



JUILLET 2026

► Vendredi 3 juillet

Cinéma de plein air

Pique-nique à partir de 20h,
stand sucré

FOOD TRUCK

LOCAUX MOTIV'

Cinéma de plein air

« Chasse gardée »

séance à la tombée de la nuit

Organisateur : CMJ

Stade de Foot

Contact : Lucie MAGLIULO

06 26 52 28 76

► Jeudi 23 juillet

Marché festif

Organisateur : Comité des fêtes

à partir de 18h

Parc de PENNEVAYRE



AOÛT 2026

► Jeudi 27 août

Marché festif animé par Momo

Organisateur : Comité des fêtes

à partir de 18h

Parc de PENNEVAYRE

Les informations municipales culturelles

VOTRE AGENDA CULTUREL

Les dates clés!

JUIN

→ Mercredi 21 juin à 15h30

Fête de la musique

Parc de Pennevayre
Gratuit

→ Mercredi 24 juin à 15h30

Atelier Blinkbook

À la médiathèque - Pour les enfants à partir de 5 ans
Gratuit - Réservation auprès de la médiathèque

→ Samedi 27 juin

Café lecture à 10h

À la médiathèque - Gratuit - Rencontre pour public ado/
adulte

JUILLET

→ Jeudi 9 juillet à 11h

Heure du conte

Aux gîtes du vieux poirier - À partir de 3 ans
Gratuit - Réservation auprès de la médiathèque

→ Jeudi 16 juillet à 10h30

Atelier créatif parents-enfants

Aux gîtes du vieux poirier
Gratuit - Réservation auprès de la médiathèque

→ Jeudi 23 juillet à 10h30

Escape game « Le jardin des fées »

Aux gîtes du vieux poirier - À partir de 8 ans
Gratuit - Réservation auprès de la médiathèque

→ Jeudi 30 juillet à 10h30

Découverte jeux de société

Aux gîtes du vieux poirier - En famille
Gratuit - Réservation auprès de la médiathèque

AOÛT

→ Jeudi 6 août à 11h

Heure du conte

Aux gîtes du vieux poirier - À partir de 3 ans
Gratuit - Réservation auprès de la médiathèque

→ Jeudi 13 août

Ouverture au public de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

→ Jeudi 20 août à 10h30

Escape game « Le jardin des fées »

Aux gîtes du vieux poirier - À partir de 8 ans
Gratuit - Réservation auprès de la médiathèque

→ Jeudi 27 août à 10h30

Découverte jeux de société

Aux gîtes du vieux poirier - En famille
Gratuit - Réservation auprès de la médiathèque

Dimanche 21 Juin Fête de la musique à partir de 17h30 Site de PENNEVAYRE

Gratuit



Tout l'été, sur rdv,
découverte de la « Panama box » :
expérience de réalité virtuelle
À la médiathèque - Tout public à partir de 10 ans
Gratuit
Réservation auprès de la médiathèque

Contact de la médiathèque

tel. : 05 55 00 86 80

mail : mediatheque@verneuil-surviennne.fr

L'équipe de la médiathèque vous accueille :

Mardi et Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h

Vendredi : 10h-12h30 et 14h-19h

Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Amélie RAZE-BEYNET
Lena LE GUEN

LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Les activités 2026-2027 de Verneuil Détente



L'association Verneuil Détente compte 10 sections

La nouvelle saison 2025-2026 a démarré en septembre 2025. En août 2026 sera diffusé le nouveau dépliant regroupant toutes les activités de Verneuil Détente en 2026-2027.

Si vous souhaitez vous détendre, pratiquer un sport sans compétition, réaliser des travaux manuels, permettre à vos enfants de s'épanouir hors de l'école ou tout simplement rencontrer d'autres personnes...

L'association Verneuil Détente regroupe 210 adhérents qui participent à 10 sections :

► **Art floral** : atelier pour la création de bouquets ou de décors floraux variés (fleurs des champs, de jardin ou achetées).

► **Aquarelle** : cet atelier, nouveau en 2026, est une activité qui suscite un effort de créativité et d'inventivité pour mettre vos dons d'artiste en valeur. Pour débutants et confirmés munis de leur propre matériel : travail à partir d'un thème tout en y associant une technique.

► **Danse classique et modern'jazz** : à partir de 4 ans. Elle permet de découvrir la danse, activité à la fois artistique, sportive et ludique.

► **Initiation informatique** : sur PC avec Windows. Vous pourrez vous initier à l'utilisation d'Internet, de la messagerie, du traitement de texte, d'images et des formes de présentation de photos, sans oublier la gestion de votre ordinateur : organisation des fichiers et des dossiers.

► **Jeux de société** : pour ceux qui aiment les cartes, la belote, le tarot, le rami, alors venez vous joindre à nous, même si vous êtes débutant.

► **Palissous** : à l'heure du développement durable, redécouvrez une spécialité bien limousine !

► **Scrapbooking européen** : suscite un effort de créativité et d'inventivité pour les personnes qui aiment mettre en valeur les photos de voyages, vacances, fêtes familiales, fleurs ou vos animaux favoris...

► **Travaux d'aiguilles** : l'activité, basée sur l'échange des savoirs, permet aux participants de s'initier au tricot, à la broderie, au crochet et aux points comptés.

► **Tennis de table** : n'hésitez plus, venez essayer le tennis de table ! Activité ouverte à tous, jeunes et moins jeunes : nous pratiquons ce sport pour le loisir et non pour la compétition.

► **Théâtre enfants et ados** : éveil à la création, jeux d'improvisation, pièces de théâtre... Sur les conseils de Mickael WACHNICKI, comédien et artiste de cirque, les enfants (de 7 à 10 ans) et les adolescents (collégiens, lycéens ou étudiants) développent leur potentiel imaginaire et créatif.

Contact

06 77 30 44 18

Martine REIMBAULT, Présidente de Verneuil Détente



VERNEUIL SUR VIENNE
Salle de Peynnevayre

Samedi 27 Juin 2026
à 16 h

Les ateliers théâtre de Verneuil Détente présentent leur nouveau spectacle

Organisé par la section Théâtre de Verneuil détente
4 rue des Ecoles, 87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE - Tél. 06 77 30 44 18
Email : secretariat@verneuil-detente07.fr
Site internet : <http://www.verneuil-detente07.fr/>
Facebook : <http://www.facebook.com/verneuil-detente07>

LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Comité des fêtes

Le CDF de Verneuil sur Vienne est une association loi 1901 créée en septembre 2025 composée d'un bureau et de nombreux membres actifs.

Président : David Mazeau

Président adjoint : Kévin Lamberty

Secrétaire : Marie Denis

Secrétaire adjointe : Amandine Linan

Trésorière : Fanny Pruvost

Trésorier adjoint : Jean-Marie Beaubiat



Depuis sa création, le comité des fêtes est heureux d'avoir animé avec succès et grâce aux nombreux convives ses deux premiers événements.

Que ce soit pour la soirée paella ou moules frites, notre engagement et enthousiasme ont été largement récompensés.

Nous remercions tous les participants et les invitons à nous retrouver lors de nos prochains marchés festifs.

Plusieurs dates sont prévues, la première le 28 mai prochain où producteurs, associations et animations seront présents.

Si vous désirez rejoindre une dynamique et joyeuse équipe, vous serez accueillis avec plaisir.

Contact

David MAZEAU : 06 72 95 28 03

mail : cdfverneuil87@laposte.net



Croix Blanche

Une nouvelle ambulance de la Croix-Blanche œuvre à Verneuil-sur-Vienne.

Au cours de l'année 2025, ce nouvel équipement a permis de vous rencontrer sur les événements de la commune. Ainsi, nos équipiers bénévoles ont donné de leur temps pour assurer les premiers secours lors de la fête des écoles, pour la fête de la musique, sur les marchés festifs, les courses cyclistes et les courses à pied, etc.

Sans oublier le feu d'artifice du 30 août qui a clôturé la période estivale. Vous avez eu la possibilité d'échanger également des renseignements lors du forum des associations ou sur le Téléthon avec le Conseil Municipal des Jeunes de Verneuil-sur-Vienne. **N'hésitez pas, si le secours aux personnes vous intéresse, venez découvrir l'association des Secouristes Français de la Croix-Blanche 87 lors d'une formation aux gestes de secours ou d'un prochain dispositif verneuillais** et aussi ailleurs, car nos actions rayonnent dans tout le département de la Haute-Vienne.



Contact

05 55 48 49 87 - 06 07 43 68 59

mail : dps@croixblanche87.fr/- formations@croixblanche87.fr



LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Judo Club de Verneuil

Label Argent de la Fédération Française de Judo

Le Judo Club Verneuil-sur-Vienne (titulaire du Label Argent de la Fédération de judo, témoignant de l'excellence du club) compte à ce jour 185 licenciés.

Nos 2 enseignants, Pierre-Henri Joannin (Brevet d'État 2e degré) et **Hugo Boyer** (BPJEPS judo-jujitsu), animent l'ensemble des cours et accompagnent les enfants et les plus grands sur des compétitions allant du niveau départemental au niveau national.

Nos cours se déclinent en fonction de l'âge et/ou de l'activité :

→ **2-3 ans** : baby motricité au travers de parcours avec des apprentissages de roulades, chutes au fil de l'année,

→ **4-5 ans** : apprentissage des bases motrices du judo,

→ **6 ans et plus** : apprentissage des techniques de renversements, de projections et des différentes formes de chutes,

→ **Taïso** (préparation du corps au judo) : discipline qui allie exercices cardio, renforcement musculaire, le tout en musique dans une excellente ambiance.

→ **Jujitsu contact** - self-défense (cours mêlant pieds-poings, amenés au sol et situations de self-défense), à partir de 12 ans, accessible aux débutants.

Le club participe à de nombreuses compétitions jusqu'au niveau national (benjamins et minimes qualifiés en phase régionale, cadette membre du Pôle France d'Orléans, qualifiée pour les championnats de France cadettes et juniors). C'est un club formateur, avec la présence de nombreuses ceintures noires et arbitres. Des stages sont organisés à chaque période de vacances scolaires pour les judokas. L'été dernier, le club a amené un groupe de 8 judokas compétiteurs au Portugal pour un stage international.

Enfin, dans le cadre de son développement, le club a pour projet un échange avec un club étranger dans les 2-3 prochaines années.

Président, David BOYER

Aïkido Club



Le club d'aïkido de Verneuil a fait sa rentrée, comme tous les ans, en septembre.

Eric Bricout, 5e dan, et Joëlle Bricout, 2e dan, diplômés BF, assistés de nombreux pratiquants avancés, vous proposent de venir vous initier à cette pratique sans compétition, qui vise à vous préserver physiquement et mentalement, à gagner en assurance et en efficacité, et vous aidera à aborder la vie de tous les jours avec calme et sérénité. Plutôt que l'opposition, l'aïkido privilégie l'esquive, dans un mouvement circulaire fluide, pour diriger et finalement neutraliser l'action engagée par le partenaire.

La technique se conclut par une projection ou une immobilisation. Activité physique complète, l'aïkido sollicite tous les muscles et toutes les articulations. Les techniques se pratiquent debout ou à genoux, sous forme de projections et d'immobilisations ; d'autres formes d'entraînement utilisent bâton et sabre, ou encore couteau en bois. La pratique met aussi l'accent sur le relâchement, la respiration, ainsi que sur l'énergie vitale.

Ouverte à tous.



Remise d'albums judo aux 6-12 ans



Salomé Bila membre du Pôle France Orléans - 1ère tournoi National de Bressuire



Stage benjamins-minimes en Corrèze



L'équipe poussins 3ème du circuit départemental avec nos officiels Victoria et Hugo

Horaires :

lundi 17h30-21h

mercredi 16h30-21h

jeudi 18h-19h30

vendredi 18h-21h30

samedi 10h-13h

Contact

07 68 69 78 33

Facebook/Instagram : @judoverneuil87

mail : Judoverneuil87@gmail.com

Site internet : <https://judoverneuil87.assoconnect.com/>



Contact

06 44 10 00 80 ou 06 81 26 55 06

Mail : aikirikou@orange.fr

+ d'infos : <http://www.aikidoverneuil.fr>

LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : AAPPMA



Bilan des activités 2025 – 2026

Activités réalisées

- **9 janvier 2026** : Galette des rois
- **10 janvier 2026** : Nettoyage du terrain de pêche (toute la journée), 14 personnes
- **Janvier 2026** : Poursuite du nettoyage du grand étang, côté roselière, 6 personnes
- **6 février 2026** : Assemblée générale – bilan financier
- **15 février 2026** : Acquisition d'une élagueuse (3,60 m)
- **21 février 2026** : Fin du nettoyage du grand étang – 7 personnes
- **28 février 2026** : Lâcher de truites – 25 kg d'arc-en-ciel dans le grand étang
- **Février 2026** : Lâcher de 50 kg d'arc-en-ciel sur 5 points (ruisseau du Breuil et Tranchepie)
- **Dimanche 7 juin 2026** : Concours de pêche – petit étang

Projets et investissements

- Projet de sweat polaire pour les membres actifs
- Acquisition d'équipements de protection individuelle : casques, gants, pantalons anti-coupure



Remerciements

L'association remercie chaleureusement tous les donateurs et bénévoles ayant contribué aux actions 2025–2026 : Alain, Alexis, M. Breuil, M. Frugier, Laetitia, Cécile, Célia, Serge, Jean-Claude, Critou, Lolo, Domi, Erwan, Francis, Henri, Hugo, Jean-Luc, Jérémy, Jonathan, Laurent, Michel, Noé, Patrick, Pierre, Richard, Robert, Robin, Thomas, Tony et son fils, Xavier.

Un grand merci également à :

- La Fédération de pêche
- La commune de Verneuil
- Les agents communaux

Jean-Philippe REYNAUD, **Président**

Contact

Jean-Philippe REYNAUD, **Président**
06 31 91 24 43

Association Communale de Chasse Agréée : ACCA



Le rôle des chasseurs, et celui de l'ACCA de Verneuil-sur-Vienne, est essentiel.

Face à une augmentation particulièrement marquée de la population de sangliers sur notre territoire, la question de leur régulation devient aujourd'hui un enjeu majeur pour notre commune de Verneuil-sur-Vienne.

Depuis plusieurs années, les observations de terrain comme les signalements des habitants confirment une progression rapide des effectifs. Cette prolifération n'est pas sans conséquences : dégâts importants aux cultures et aux jardins des particuliers, dégradations des espaces naturels, mais aussi multiplication des collisions routières, parfois graves, mettant en danger la sécurité de tous. Dans ce contexte, le rôle des chasseurs, et plus particulièrement celui de l'ACCA de Verneuil-sur-Vienne, est essentiel. Par leur présence régulière sur le terrain et leur connaissance fine du milieu, les chasseurs assurent une mission de régulation indispensable. Les battues organisées tout au long de la saison de chasse s'inscrivent dans un cadre strict, encadré par la réglementation, et visent à maintenir un équilibre entre la faune sauvage et les activités humaines.

Il est important de rappeler que cette régulation ne relève pas uniquement d'un loisir, mais bien d'un engagement au service de l'intérêt général.

Les chasseurs interviennent en lien avec les autorités locales et les services compétents afin d'adapter les prélèvements aux réalités du terrain. L'ACCA poursuit ainsi son action avec sérieux et responsabilité, consciente des enjeux pour notre territoire. La collaboration entre habitants, agriculteurs, élus et chasseurs reste plus que jamais essentielle pour faire face à cette problématique et préserver un cadre de vie harmonieux pour tous.



Contact

ACCA verneuil sur vienne
Damien VALADE
06 08 90 97 03

LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Golden Running Club

450 membres en Haute-Vienne et plus de 700 à l'échelle nationale



Le Golden Running Club s'impose aujourd'hui comme un véritable club social incontournable en Haute-Vienne, réunissant une communauté passionnée autour du sport et du partage. Ouvert à tous, des débutants aux marathonien confirmés, en passant par les amateurs d'ultra-trail, chacun y trouve sa place et évolue à son rythme dans une ambiance bienveillante et motivante.

Avec plus de 450 membres en Haute-Vienne et plus de 700 à l'échelle nationale, le Golden Running Club ne cesse de grandir. Cette dynamique s'explique notamment par l'ouverture de nouvelles antennes dans plusieurs villes en France, permettant à chacun de rejoindre l'aventure au plus près de chez lui. Pour découvrir ces différentes communautés, rendez-vous sur Instagram ou Facebook.

Au-delà des entraînements, le club organise chaque année un événement phare : une Backyard de 24 heures au lycée des Vaseix, qui vient tout juste de se dérouler. Ce format unique, à la fois exigeant et spectaculaire, incarne parfaitement l'esprit du Golden : dépassement de soi, collectif et convivialité.

Mais le Golden Running Club, c'est bien plus qu'un club de course. C'est un lieu de vie où le sport devient un prétexte pour créer du lien. Entre blablaruns, sorties en groupe, escapades en randonnée, participations à des semi-marathons ou à des événements comme l'Hyrox à travers la France, les occasions de se retrouver sont nombreuses.

Et parce que le plaisir ne s'arrête pas à l'effort, les membres se retrouvent aussi autour d'un verre en terrasse, prolongeant ces moments de partage en dehors des parcours.



Contact

Hugo ROBUCHON

06 72 69 19 02

mail : golden.runningclub@gmail.com

Rugby Club Verneuillais

Le Rugby Club Verneuillais confirme son engagement



Le Rugby Club Verneuillais arrive au terme de sa saison avec engagement et dynamisme. Tout au long de l'année, le club a confirmé son rôle essentiel dans la vie sportive locale et continue de porter haut les couleurs de Verneuil-sur-Vienne.

L'école de rugby, en entente avec Aix-sur-Vienne, a accueilli de nombreux jeunes joueurs encadrés par des éducateurs investis. Elle confirme ainsi sa vocation de formation et d'initiation au rugby, en transmettant les valeurs du club dès le plus jeune âge.

Chez les cadets et juniors, les joueurs ont évolué au sein de l'entente Limoges Rugby, engagés dans des compétitions régionales et nationales. Cette organisation permet à chacun de progresser à son rythme et de se confronter à différents niveaux de pratique.

Du côté des seniors, la saison a été globalement positive. L'équipe première termine à la 5e place de son championnat et accède aux matchs de barrage des phases finales. L'équipe réserve réalise quant

à elle une excellente performance en terminant première de son championnat territorial et en atteignant la finale des finales de terroir.

Au-delà du terrain, le RCV s'appuie sur un tissu associatif structurant qui contribue pleinement à son identité. L'Amicale des joueurs occupe une place centrale dans la vie du club en animant les troisièmes mi-temps et en renforçant la cohésion du groupe senior.

L'Amicale des Vieux Crampons joue un rôle complémentaire, tourné vers la mémoire et la transmission. Elle entretient les liens entre anciens joueurs, préserve l'histoire du club et accompagne les nouvelles générations dans la continuité de l'esprit rugby à Verneuil-sur-Vienne.

Les présidents.

Contact

Nicolas CHARISSOU

06 82 34 52 99



+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Verneuil Basket Club (VBC)

**Le Verneuil Basket Club s'engage
à transmettre des valeurs éducatives**



Le Verneuil Basket Club est une association sportive dynamique dédiée à la pratique et à la promotion du basketball pour tous les publics. Implanté au cœur de sa commune, le club joue un rôle essentiel dans la vie locale en rassemblant jeunes et adultes autour de valeurs fortes. Accessible dès le plus jeune âge (de 4 à 99 ans), il propose des entraînements adaptés à chaque catégorie, du mini-basket jusqu'aux équipes seniors. Encadrés par des entraîneurs passionnés, les licenciés évoluent dans un environnement structuré favorisant la progression technique et le plaisir du jeu. Le club participe régulièrement aux compétitions départementales et régionales, offrant à ses équipes l'opportunité de se mesurer à d'autres formations.

Au-delà de l'aspect sportif, le Verneuil Basket Club s'engage à transmettre des valeurs éducatives telles que le respect, l'esprit d'équipe et la solidarité. Il contribue activement à la formation des jeunes, tant sur le plan sportif que personnel. L'association s'appuie également sur un réseau de bénévoles impliqués qui assurent l'organisation des événements, des matchs et de la vie du club. Cette mobilisation collective renforce le lien social et l'ancrage territorial du club.

Ouvert à tous, quel que soit le niveau, le Verneuil Basket Club constitue un lieu d'échange, de partage et de convivialité. Il représente un acteur incontournable du tissu associatif local, œuvrant au quotidien pour promouvoir le sport et ses valeurs.

Alexis BRIONNAUD, **Président du VBC**



Contact

Alexis BRIONNAUD, **Président du VBC**

mail : verneuil.basket.club87@gmail.com

+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Pétanque Ma Passion

Présentation du Club de pétanque de Verneuil sur Vienne

Le club fête ses 10 ans cette année, fondé en 2016 par une bande de copains issue du village du Mas du Puy à Verneuil. Le club a depuis bien évolué et il a su énormément progresser sur le plan des infrastructures. Nous pouvons utiliser aujourd'hui 6 terrains couverts. Nous avons également 15 terrains réglementaires extérieurs.

Le club est affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFJP), sous l'égide du Comité Départemental de Pétanque et de Jeu Provençal de la Haute-Vienne. Nous participons aux championnats des clubs départementaux (CDC) avec 3 équipes seniors et 2 équipes vétérans engagées pour cette saison 2026.

Le club compte 42 licenciés, dont 5 féminines, et 10 adhérents (résidant sur la commune et licenciés dans un autre club) qui viennent régulièrement s'entraîner sur nos terrains. Nous privilégions la convivialité tout en gardant un esprit de compétition, avec des ambitions d'évoluer la saison prochaine dans des divisions supérieures.

Nous cherchons à accueillir des enfants et des ados qui voudraient découvrir la pétanque et devenir les futurs licenciés de notre club. Les féminines sont également les bienvenues et nous permettraient de nous engager dans un championnat purement féminin. Tous les ans, nous organisons une activité extrasportive (soirée théâtre, concert) avec l'aide et le concours de la Mairie de Verneuil pour le prêt de la salle de Pennevayre. **La prochaine soirée est prévue le week-end des 24 et 25 octobre 2026.** Pour conclure, notre club fonctionne en autonomie totale avec des sponsors, des subventions et la bonne volonté de tous ses licenciés. Toutes les infrastructures ont été réalisées par nos soins. Toutes les associations de la commune sont les bienvenues et, sur demande, peuvent utiliser nos terrains pour leurs organisations de concours et de journées festives.



Contact

Philippe TALABOT, Président

06 63 73 06 19

14 bis route du Vignoble, Croix des Chanceaux (au niveau des vignes de Verneuil) sur la route du pont de la Gabie.

Mail : pmpverneuilaise87@gmail.com

Les cours ont lieu le lundi de 18 h 30 à 20 h 30 (sauf congés scolaires) et sont dispensés par une animatrice bénévole.

Il n'y a pas de cours spécifiques pour les débutants.

Des soirées, internes à l'association ou avec la participation d'autres clubs, sont prévues en cours d'année.

Nous organisons un bal tous les ans, fin février/début mars, avec la participation d'autres clubs de la région et des départements limitrophes. Celui de cette année a eu lieu le 1er mars et a remporté un énorme succès, car nous étions environ 150 participants.

Nous terminerons la saison par un pique-nique le samedi 27 juin 2026.

Contact

Ginette PAGNON

06 99 08 75 47

mail : claud.pagnon4@free.fr

Talon Pointe Verneillais

Venez nous rencontrer au forum des associations début septembre.

La danse country est une activité sportive qui améliore la condition physique et permet de se maintenir en forme.

Vous pratiquez la danse country, venez nous rejoindre et danser sur des musiques variées, dans la bonne humeur et la convivialité.

Actuellement, notre association compte 24 adhérents. Seules les personnes majeures sont admises.

La cotisation annuelle s'élève à : 50 € pour 2 heures de cours, 30 € pour 1 heure de cours.



+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES



VERNEUIL FITNESS fête ses 10 ans en 2026 !

Cela fait 6 ans que nous sommes heureuses d'être dans le bureau de cette association. Arrivées au moment du COVID, nous n'avons rien lâché et avons été la première association à proposer des cours en extérieur dès que cela a été possible, grâce à nos coachs motivés, au soutien indéfectible de nos adhérents et à l'assistance de M. le Maire. Le retour en salle s'est fait avec un choix d'activités plus large et la mise en place d'un cours pour enfants. De 200 à 250 adhérents nous font confiance chaque saison. Leurs encouragements nous sont très précieux et, avec eux, nous traversons les imprévus.

Le FULL BODY est arrivé cette année, en remplacement du Pound. On peut dire que cela démarre très fort, avec une fréquentation régulière d'une cinquantaine de personnes depuis septembre, comme pour la majorité de nos autres activités. Le lundi matin a trouvé ses adeptes et le samedi matin ne désemplit pas.

Soucieuses de garder l'association accessible au plus grand nombre, les tarifs n'ont pas bougé depuis 4 ans, malgré la hausse du taux horaire des intervenants et du prix de la location du gymnase des

Vaseix. Une large plage horaire et des activités variées permettent à chacun de trouver l'activité qui lui convient, quel que soit son niveau d'aptitude physique et son emploi du temps de l'année.



Contact

Marie-Laure BONNEAU,
Présidente Verneuil fitness
06 09 93 30 41

Site internet : <https://verneuil-fitness.webnode.fr/>
Facebook et Instagram

Possibilité de choisir une adhésion à l'année (2 formules), une carte de 10 séances ou un paiement à la séance. Facilités de paiement acceptées, ainsi que les tickets loisirs et les chèques ANCV.

Bienveillance, écoute et adaptabilité sont des valeurs importantes pour les membres du bureau, qui se mobilisent toute la saison pour trouver des solutions à chaque imprévu, avec l'aide de la municipalité. Des cours qui se déroulent dans une bonne ambiance, avec une équipe dynamique et souriante qui vous accueille tout au long de l'année.

Retrouvez-nous :

Lundi : 10h-12h Foyer rural
Lundi : 19h-20h Gymnase des Vaseix
Mardi : 19h-21h Salle Pennevayre
Mercredi : 16h-17h Salle Pennevayre (cours enfants)
Jeudi : 19h-21h Salle Pennevayre
Vendredi : 19h-20h Gymnase des Vaseix
Samedi : 10h-12h Foyer rural

Le Choeur Verneuillais



Partager leur passion du chant au sein de la chorale « Point d'Orgue »

Une trentaine de choristes Verneuillais se retrouvent avec une vingtaine d'Aixoises de La Clé du Chant pour partager leur passion du chant au sein de la chorale « Point d'Orgue », depuis 35 ans, sous la direction de notre cheffe de chœur Monique Hornstein. Aucune connaissance musicale spécifique n'est nécessaire pour participer à la chorale, il suffit de prendre du plaisir à chanter, d'avoir envie de chanter avec d'autres personnes. La chorale chante a capella, sans accompagnement d'instruments, avec quatre pupitres.

Chaque saison, un répertoire varié, allant de chants de la Renaissance à la chanson française, en passant par des chants traditionnels français ou étrangers est proposé.

Au cours d'une année, la chorale donne une dizaine de concerts, comme celui de Noël 2025, dans l'église de Verneuil, dans les communes voisines, dans les maisons de retraite.

Les concerts sont préparés lors des répétitions, qui ont lieu chaque mercredi de 19 h 45 à 22 h, soit à Verneuil, soit à Aix, dans une ambiance studieuse et amicale.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, à faire un essai et à nous rejoindre.

Pour avoir plus d'informations consultez le site :
« <http://www.pointdorgue87.fr/> ».

Contact

Daniel CHAUPRADE, **Président**
05 55 70 11 10

Cheffe de Chœur : Monique HORNSTEIN
site internet : <http://www.pointdorgue87.fr/>



+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Musique à Donf



Plusieurs possibilités d'apprentissage.

Pour sa dix-septième rentrée scolaire, l'école met en place beaucoup de nouveautés. Afin d'offrir une offre plus large et s'ouvrir à de nouveaux publics, la proposition a été revue.

Apprentissage de la musique

► Éveil/Découverte Apprentissage instrumental

Piano acoustique (numérique clavier et synthé) Guitare classique (pour les débutants) folk et électrique Guitare basse, Batterie, Accordéon chromatique boutons et piano diatonique, numérique, Violon, Alto.

Les nouveautés 2026.

Plusieurs possibilités d'apprentissage.

→ **Initiation instrumentale** à partir de 7 ans (1 heure 1 fois par semaine).

→ **Cour adapté pour les personnes en situation de handicap** en fonction de nos capacités d'accueil (Entretien préalable). Ensemble à cordes Ados Adultes, Batucada.

► Rendez-vous 1 fois par mois

Profitez pleinement de ce que la musique peut apporter en matière de bien-être au cours d'un moment de bien être musical, le samedi matin.

→ **Atelier du musico's.** Enfants Ados Adultes. Vous avez un enfant bricoleur. Nous lui proposons de venir apprendre les gestes du travail manuel sur des instruments de musique.

► **Ateliers sur un trimestre** en petit groupe de 4 à 5 personnes maxi. c'est vous qui composez votre formation.

→ **Atelier composition** : atelier enregistrement, atelier chanson, (Ados adultes)

→ **Atelier groupe** Musique actuelle. Ados Adultes, atelier formation musicale (Solfège)

Jocelyn POSTEL



Contact

École de musique Jocelyn POSTEL

06 08 33 97 07

web : jocelynpostel.fr

YOGA Verneuillais

C'est un art de vivre

Le yoga est bien plus qu'une discipline, c'est un art de vivre ! Né en Inde il y a plusieurs millénaires, le yoga est une science qui s'adresse à l'être dans sa globalité.

Grâce à un subtil équilibre de techniques variées, postures (asanas), respiration (pranayama), concentration, relaxation et méditation, il vous invite à souffler, à vous étirer, à lâcher prise... et à dire au revoir au stress et à l'anxiété ! Le yoga, bien que ses postures puissent paraître simples au premier abord, révèle toute sa rigueur dans le maintien dans le temps, mettant à l'épreuve l'endurance et la concentration.

Nos deux professeuses vous accueillent avec bienveillance :

→ **Lundi à 18h30 et 19h45 avec Nicole**

→ **Mardi à 17h30 et 19h45 avec Nicole**

→ **Jeudi à 10h30 avec Sandrine**

Pratiquer le yoga, c'est s'offrir de précieux instants de pleine conscience, rien que pour soi.

Être ici, être maintenant, pleinement présent(e) et concentré(e). Un vrai cadeau du quotidien !

Et bonne nouvelle : il n'y a pas un yoga pour tous, mais un yoga pour chacun, le vôtre vous attend !

Dès septembre, rejoignez-nous et participez aux séances proposées par l'association Yoga Verneuillais, à la salle de Vialbos.

Luc VOLLET, Président



→ **Pour bien préparer la nouvelle saison, n'attendez pas trop ! Les places sont très prisées.**

Contact

Luc VOLLET, Président

mail : yogaverneuillais@gmail.com

+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Verneuil Athlé

Du talent chez les jeunes Verneuillais !



Toujours autant de licenciés à Verneuil Athlé (123). Le club a été représenté à tous les cross organisés cet hiver. Certains de nos athlètes sont montés sur le podium, d'autres sont parvenus à se classer parmi les dix premiers. Il est à noter que l'école de Verneuil a de nouveau remporté le trophée lors de la finale départementale USEP, disputée à Saint-Pardoux. Cela confirme une génération prometteuse !

Challenges indoor organisés en gymnase : nos équipes ont brillé en se classant souvent premières ou deuxièmes. Lors du challenge de Saint-Gence, où tous les clubs de la Haute-Vienne étaient présents, Verneuil Athlé a terminé à la 1re place, en catégorie éveil athlétique et poussins/poussines. Le challenge du sprint a également été remporté par deux athlètes de Verneuil. De bon augure pour la saison estivale qui débute ! Nos jeunes se montrent enthousiastes, motivés et appliqués pendant les entraînements.

L'ambiance est toujours aussi chaleureuse et conviviale. Un grand merci à tous les parents qui encouragent et soutiennent nos athlètes. Lorsque nous faisons appel à eux, ils n'hésitent pas à participer avec beaucoup d'énergie et à « mouiller le maillot ».

Verneuil Athlé va organiser une compétition par équipes, sur la piste d'évolution, pour les catégories éveil athlétique et poussins/poussines le samedi 20 juin prochain. La rencontre amicale parents-enfants aura lieu, quant à elle, le samedi 4 juillet.

L'équipe de Verneuil Athlé



Contact

Gilles TALavera : 06 79 52 69 76

Guy BARATAUD : 06 81 61 65 62

Facebook : verneuilathle87



Association Gym Pilates (AGP) Verneuillaise

Jour	Lundi	Mardi *sous réserve	Mardi	Mardi	Mardi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Jeudi	Jeudi	Vendredi	Vendredi
Horaire	11h	9h45	11h	18h45	19h45	9h15	19h	20h15	18h30	20h00	10h	14h30
Salle	Dojo	Vialbost	Dojo	Foyer Rural	Foyer Rural	Dojo	Pennevayre	Pennevayre	Foyer Rural	Foyer Rural	Foyer Rural	Foyer Rural
Activité	Gym douce	Gym adaptée sur chaise	Gym	Gym	Gym	Gym stretching	Gym	Pilates	Gym	Stretching	Gym adaptée sur chaise	Pilates

L'Association Gym Pilates (AGP) Verneuillaise propose différents cours de Gym et de Pilates tout au long de la semaine (cf tableau ci-dessus).

Les trois animateurs sportifs proposent des cours variés, dans une ambiance conviviale, avec des groupes de 15 à 30 personnes.

***Le cours de gymnastique adaptée sur chaise, proposé il y a un an, est un réel succès.** Un projet d'ouverture d'un cours supplémentaire est donc envisagé, sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant (15 à 20 personnes maximum). Si vous êtes intéressés et compte tenu du nombre de places restreintes, merci de prendre contact dès à présent sur le site de l'AGP.

Pour chaque activité, vous pouvez bénéficier de deux séances d'essai, alors n'hésitez pas à venir tester et à nous rejoindre ! Venez nous rencontrer lors du Forum des Associations, le 05 septembre 2026.

Bien sportivement, le bureau de l'AGP Verneuillaise.



Plus d'information :

Contact

mail : asso@agp-verneuil.fr

Gym : Anne VARÉLHIAS 06 95 09 26 73

Pilates : Martial PRUVOST 06 73 46 16 50

site internet : <https://www.agp-verneuil.fr/>

De Verneuillais à Verneuillais

+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

VERNEUIL ST GENCE HANDBALL CLUB



Création de trois nouvelles équipes

Le Verneuil Saint-Gence Handball Club (VSGHC) confirme sa dynamique positive et poursuit son développement avec ambition. À l'approche de la fin de saison, le club devrait dépasser les 280 licenciés, un record qui illustre son attractivité et son ancrage local.

Sur le plan sportif, les résultats suivent. La saison passée, trois équipes jeunes ont terminé vice-championnes interdépartementales et une a été sacrée championne. Cette année encore, trois à quatre équipes sont en lice pour les finales interdépartementales, dont le verdict sera rendu en juin.

Le club continue de se structurer avec la création de trois nouvelles équipes : -18 féminines, -18 masculines et seniors masculins. Une évolution logique, portée par les jeunes formés au club.

Le projet de formation porte ses fruits. L'équipe seniors masculins, créée cette saison, a déjà atteint l'excellence départementale et occupe actuellement la première place, se rapprochant d'une montée en Pré-Région. Une équipe -18 évolue également au niveau régional pour sa première année d'existence.

La formation reste une priorité : six jeunes représenteront la Haute-Vienne aux Intercomités nationaux, une dizaine sont en présélection, et deux joueurs sont pressentis pour le pôle Nouvelle-Aquitaine. L'arbitrage progresse également, avec deux binômes au niveau régional.



Au-delà des résultats, le VSGHC cultive des valeurs fortes de partage, de convivialité et de collectif, où chacun et chacune a sa place.

Porté par ses bénévoles, ses éducateurs et ses joueurs, le club continue d'affirmer une ambition sportive clairement assumée, tout en conservant son ADN : ouvrir ses portes au plus grand nombre, pour tous les âges et tous les niveaux !

Contact

06 16 88 06 33

06 46 70 27 04

mail : 6087047@ffhandball.net

www.verneuilstgencehandballclub.com

Danse plaisir 87



Danser est un plaisir que nous vous proposons de partager.

En couple (danse de salon), en groupe (danse en ligne non country et danses traditionnelles), danser est un plaisir que nous vous proposons de partager.

Que vous soyez débutant ou danseur expérimenté, l'association Danse Plaisir 87 se fera une joie de vous accueillir. **Près d'une centaine d'adhérents pratiquent une ou plusieurs de ces danses, qui vous seront enseignées dans une ambiance conviviale.**

Une dizaine de soirées d'applications vous permettront de pratiquer les danses apprises, ces soirées se déroulent souvent autour d'un buffet sous forme d'auberge espagnole.

L'association Danse Plaisir 87 intervient également dans les EHPAD et les résidences pour personnes âgées, en proposant bénévolement un spectacle de danse, et ceci environ une vingtaine de fois par an.

Le faible montant des cotisations permet à tout le monde de pouvoir adhérer à notre association, et de pratiquer les danses de son choix.

Les cours ont lieu :

Les lundis, salle municipale de Pennevayre :

- cours de danse en ligne : de 18h à 19h débutant et de 19h à 20h tous niveaux
- danse de salon : de 20h à 21h débutant et de 21h à 22h tous niveaux

Les vendredis, dans la grande salle du Foyer Rural de 18h-20h : répétition du groupe démo de 20h-21h45 : danse traditionnelle.

La danse est une activité sportive (les fédérations de danse dépendent du Ministère des Sports), qui apporte de multiples bienfaits : renforcement musculaire, endurance cardio-vasculaire, équilibre, souplesse, coordination, mémoire, liens sociaux, etc.

Alors, pour apprendre à danser ou pour vous perfectionner, n'hésitez plus. Venez nous rejoindre.

Contact

Danse plaisir 87

06 09 24 33 08

mail : contact@danse-plaisir-87.fr

Site internet : <https://www.danse-plaisir-87.fr>



+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Ambiance ta vie

Depuis 2018



L'association **AMBIANCE TA VIE** créée en 2018, a été durant l'année 2025 encore très présente et accompagnatrice des résidents de l'Ehpad de la Chênaie en partenariat avec le service animations.

Après avoir organisé le 18 avril 2026 un repas dansant qui a satisfait tous les présents, **les activités vont continuer avec la participation aux marchés festifs de la commune, en partenariat avec l'Ehpad organisation d'un festival de musique le samedi 13 juin 2026 ouvert à tous. Le traditionnel vide grenier sera proposé le dimanche 6 septembre 2026 dans le parc de LA CHENAIE.** Les bénéfices de ces manifestations seront comme d'habitude réutilisés au profit des Résidents de l'Ehpad en leur proposant diverses animations.

Président, René LATHIERE.

Programme des manifestations 2026 :

- Présence aux Marchés Festifs d'été 25 juin, 23 juillet, 28 août 2026
- Festival de musique le samedi 13 juin
- Vide grenier le dimanche 6 septembre 2026 dans le parc de La CHÊNAIE

Contact

René LATHIÈRE, Président
06 43 15 74 26

Amicale des écoles

Les Fourmiz : l'association s'efforce de créer une ambiance conviviale et chaleureuse au sein des écoles.



À Verneuil, l'Amicale des Écoles, surnommée affectueusement « Les Fourmiz », continue de dynamiser la vie scolaire et familiale avec la même énergie et le même enthousiasme. Tout au long de l'année, l'association s'efforce de créer une ambiance conviviale et chaleureuse au sein des écoles. Derrière ce nom symbolique, **une équipe de parents bénévoles dévoués œuvre sans relâche pour proposer des actions variées, à la fois festives et solidaires.** Leur mission principale reste inchangée : soutenir les projets des écoles et renforcer les liens entre tous les membres de la communauté verneillaise.

Parmi les événements incontournables, les ventes de viennoiseries, organisées à chaque veille de vacances, rencontrent un succès toujours renouvelé. Ce moment gourmand et convivial plaît autant aux enfants qu'aux parents. À l'approche de l'hiver, la vente de sapins revient, apportant une touche de magie dans les foyers tout en contribuant au financement des activités scolaires.

Au printemps, place aux traditionnels goodies : des objets pratiques et originaux, personnalisés avec les dessins des enfants, qui évoluent chaque année

pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Autre moment fort, la soirée festive organisée autour du mois de mars rassemble de nombreuses familles dans une ambiance détendue ; cette année, les Fourmiz font du ski, avec à l'honneur une bonne tartiflette. Un moment de partage et de convivialité apprécié de tous. Enfin, la Fête des Écoles marque le point culminant de l'année. Prévue cette année le 19 juin 2026, elle accueillera plusieurs milliers de visiteurs autour de spectacles, animations, jeux et

restauration. Un événement d'envergure qui incarne parfaitement l'esprit des Fourmiz.

Rejoindre l'association, c'est s'engager dans une belle aventure collective. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour perpétuer cette dynamique locale et faire vivre les valeurs des Fourmiz.

Stéphane GROUSSAUD, Président

Contact

mail : amicalevsv@gmail.com
Facebook : Amicale des écoles de Verneuil sur Vienne



+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Verneuil Oxygène



À nos ami(e)s Verneuillais amateurs de course à pied



Le club de Verneuil Oxygène vous accueille les lundis et mardis à 18h30 sur la piste cendrée près du stade de football. Vous pouvez aussi nous rejoindre le jeudi soir à 18h30 devant la Boutique du Lycée Agricole des Vaseix et le samedi matin à 9h00 sur le parking au lieu-dit "Les Places" près de l'APAJH.

Nous sommes une association de course à pied amateur, sur toutes surfaces, cross, route, course nature ou trail. Notre club, fort de ses **105 adhérents et à quasi parité féminine masculine** vous permettra de pratiquer votre sport et de progresser avec nos neuf entraîneurs (7 hommes, 2 féminines) formés par la Fédération Française d'Athlétisme.

Tous les niveaux sont présents dans notre club, cela vous permet de courir à votre rythme et de progresser quel que soit votre niveau de départ.

Chez nous, vous trouverez toujours au moins un ou une partenaire de course pour vous aider et vous encourager.

Vous avez certainement un ami, un voisin ou une connaissance qui est déjà pratiquant chez nous.

Vous avez la possibilité de venir faire jusqu'à 4 séances d'essai, nous vous demanderons simplement de nous présenter un Pass Prévention santé valide à réaliser sur :

<https://pps.athle.fr/>

Chaque année, nous organisons aussi la Course Nature Des Vaseix (CNDV).

En 2026, la quatorzième édition aura lieu le dimanche 20 septembre.

Et nous organisons aussi la course Nocturne de la Forêt Des Loges (NFDL) en janvier.

Nous profitons de cet article pour remercier la Mairie de Verneuil qui met à disposition et entretient les équipements de qualité qui nous permettent de pratiquer notre activité en toute sécurité.

Contact

Mail : vo2verneuiloxygene@gmail.com

Renseignements, horaires sur :

Site internet : <https://www.verneuiloxygene-vo2.fr/entrainements/>



Amicale Cycliste de Verneuil-Sur-Vienne (ACV)

Nouveauté cette année, la création d'une école de cyclisme sur route à partir de 12/13 ans.



L'Amicale Cycliste de Verneuil comprend près d'une centaine de licenciés dans ses rangs. Qu'ils soient **compétiteurs, randonneurs ou vététistes, tous pratiquent leur sport dans une ambiance conviviale.** Originellement club de cyclisme sur route, l'ACV a ouvert une école de VTT il y a 7 ans avec, cette année, 40 jeunes de 6 à 14 ans qui apprennent le pilotage dans le site des Vaseix, de la forêt des Loges ou **au nouveau Pumptrack de Verneuil tous les samedis matins de 10 H à 12 H.** Nouveauté cette année, la création d'une école de cyclisme sur route à partir de 12/13 ans. Dans la lignée de ce qui est fait à l'école de VTT, l'objectif est de former les jeunes à la pratique du cyclisme sur route : code de la route et règles de sécurité, rouler en peloton, relais, prise en compte des conditions extérieures (vent, chaussée...), notions de mécanique, entraînements collectifs et individuels, ateliers techniques, tactique de course...

Cette année, l'ACV a organisé sa **3ème édition du Kid Bike le 28 mars** et sa traditionnelle course (Grand Prix de Verneuil) sur route le 26 avril avec respectivement **plus de 100 jeunes et 140 compétiteurs.**

Contact

Christophe GABEAU, Président du club

06 10 83 43 67

Alain PETIT, Responsable de l'école de VTT

07 86 79 24 49

Site internet : de l'ACV : <https://acverneuil.fr/>

+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Jardins familiaux et partages Graines de vie



Le plaisir et la satisfaction de voir pousser et récolter

Le jardin partagé de Verneuil, géré par l'association « Graines de Vie », compte, en ce début d'année, **25 membres** qui cultivent et entretiennent des parcelles individuelles et collectives. Le terrain, mis à disposition par la mairie, situé route des Levades, est un lieu agréable et tranquille qui permet une bonne connexion avec la nature environnante. Le jardinage offre une panoplie de bienfaits qui vont bien au-delà du simple contact avec la nature : **jardiner libère des endorphines qui entraînent un sentiment de relaxation et diminuent la pression artérielle**, améliorent la souplesse et la force musculaire. Parce que jardiner... c'est du sport !!!

Mais c'est aussi le plaisir et la satisfaction de voir pousser et de récolter, d'admirer les fleurs et les insectes et, surtout, dans un jardin associatif, de travailler ensemble, de créer du lien, de partager des moments de convivialité.



Si vous souhaitez nous rejoindre, que vous soyez jardinier débutant ou confirmé, actif ou retraité, tous les bras pour cultiver et entretenir le jardin sont les bienvenus.

Contact

mail : gdvverneuil@gmail.com

Ski Neige Evasion



Présentation de l'association

Ski Neige Evasion est une association qui a pour vocation la **pratique du ski et du snowboard**. Elle est affiliée à la Fédération Française de Ski depuis sa création.

Elle a été créée en 1992, et compte, suivant les saisons, **entre 100 et 120 adhérents**. Elle est animée par un bureau élu tous les 4 ans, et compte 8 moniteurs fédéraux de ski alpin, et un moniteur fédéral de snowboard. Le bureau sera renouvelé en fin d'année 2026, car nous sommes sur une année Olympique.

Cet hiver, aucune sortie journée ou week-end dans le Massif Central n'a pu être organisée, en raison du faible enneigement, particulièrement en début de saison, ce qui est bien regrettable pour les enfants de plusieurs écoles de l'Agglomération que nous amenions les années précédentes.

Quatre moniteurs ont participé (2 début décembre, et 2 début janvier) au stage de formation continue, organisée par le Comité d'Auvergne de ski au Mont-Dore. Une partie de l'équipe des moniteurs a participé à un séjour de préparation à Châtel, sur le domaine des Portes du Soleil en Haute Savoie au mois de janvier.

Notre séjour d'une semaine a été organisé du 07 au 14 mars, exceptionnellement en période hors scolaire, avec une formule (transport A/R, pension complète all inclusive, forfait remontées mécaniques 6 jours, encadrement par les moniteurs du club), aux Arcs 1800, au sein de l'hôtel du Golf Belambra, avec 50 personnes de tous âges et encadrés sur les pistes par les moniteurs diplômés bénévoles du club.

Plusieurs manifestations sont organisées au cours de l'année (activités ludiques, repas, barbecue de fin de saison), afin de créer du lien, surtout en dehors de la saison hivernale.

Nous sommes déjà en discussion avec des hôtels et stations pour la préparation de la saison prochaine.

L'association était également présente en septembre au Forum des Associations de Limoges, et depuis l'année dernière au forum de Verneuil sur Vienne.

Nous comptons bien y participer cette année encore afin de faire connaître le club et ses activités.

Contact :

Thierry RIBIERE, Président

06 12 40 40 43

mail : t.ribiere87@gmail.com

www.ski-neige-evasion.fr



+ LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

Verneuil Macadam

Notre devise : « Pas le même chrono, mais le même maillot ».



Notre club compte plus de 80 membres de tous niveaux en course à pied et en marche nordique. Nous proposons deux séances encadrées par semaine à tous les adhérents ainsi que des séances libres le week-end :

→ une séance de renforcement musculaire le lundi soir à 20 h, au gymnase des Vaseix ou en extérieur à la belle saison ;

→ une séance d'entraînement sur la piste de Verneuil le jeudi soir à partir de 18 h 30 ;

→ le week-end, des sorties longues sont proposées (route ou chemins) sur le groupe WhatsApp du club.

Cette saison, le club a financé la formation d'un coach qui dispose désormais des diplômes fédéraux d'entraîneur Course sur route et trail et Course en montagne.

Venez en profiter et vous essayer ou progresser en course à pied ou en marche nordique dans une ambiance conviviale et chaleureuse qui fait la force de notre club.

→ Notre devise : « Pas le même chrono, mais le même maillot ». Nous participerons également, cette année encore, aux marchés festifs organisés par le comité des fêtes de Verneuil, où vous pourrez venir déguster nos planches de charcuterie-fromage.

Contact

Jean-Michel LEGOUTEIL

06 81 64 57 86

mail : verneuilmacadam@yahoo.com

Verneuil Badminton



Pour la 1^{ère} fois, le club, défendra les couleurs de notre club en régional avec l'équipe 1 !

Fondé il y a plus de 20 ans, Verneuil Badminton accueille chaque semaine des dizaines de joueurs de tous niveaux dans notre gymnase de Verneuil-sur-Vienne. **Nous avons même dépassé cette année les 100 licenciés.**

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, les plus expérimentés du club sauront vous faire progresser grâce à leurs conseils adaptés. Dans une ambiance conviviale, nos séances s'organisent lors des entraînements libres le lundi de 17 h 30 à 23 h, le jeudi de 20 h 45 à 23 h, le dimanche de 9 h 30 à 13 h 00 et de 18 h 30 à 21 h 30. Nous proposons deux séances gratuites de découverte. Vous pouvez également intégrer une équipe d'interclubs pour affronter des clubs voisins, ou participer aux nombreux tournois organisés tout au long de l'année par d'autres clubs.

Nous sommes fiers d'annoncer que sur les 6 équipes engagées en 2025/2026, 4 finissent 1^{res} de leur division et montent donc en division supérieure. Et pour la 1^{re} fois depuis la création du club, nous aurons l'honneur de voir notre équipe 1 défendre les couleurs de notre club en régional !

Pour les plus jeunes, nous avons une section jeunes qui permet aux enfants de 9 à 16 ans de s'initier au badminton dans les meilleures conditions, encadrés par des moniteurs diplômés.

Contact

Bureau de Verneuil Badminton

06 28 89 53 53

Mail : contact@verneuil-badminton.fr

Site internet : <http://verneuil-badminton.fr/>

Vous pouvez nous retrouver également sur Facebook et Instagram.



Au-delà de la pratique sportive, le club favorise aussi les liens sociaux en proposant régulièrement des événements pour ses membres : soirée du club dans la salle de Pennevayre mise à disposition par la mairie, tournoi interne de fin de saison, 2 tournois officiels organisés en décembre et mai. Le tournoi de décembre 2025 s'est déroulé cette année sur 2 jours et a permis d'accueillir 250 joueurs en simple et en double mixte.

Alors n'hésitez plus, rejoignez dès maintenant cette grande famille de passionnés de badminton !

Les horaires d'entraînements :

Lundi 17h30-23h

Jeudi 20h45-23h

Dimanche 9h30-13h00 et 18h30-21h30

Deux séances gratuites de découverte.

LE CAHIER DES ASSOCIATIONS VERNEUILLAISES

ASPTT Limoges/Verneuil Plongée

Les jeunes plongeurs de l'ASPTT Limoges Verneuil Plongée ont vécu une aventure inoubliable à Banyuls-sur-Mer (novembre 2025).

Cette année, 6 jeunes plongeurs sont allés à Banyuls-sur-Mer du 25 au 28 octobre. Ils ont pu profiter de 5 plongées, dont 3 dans la réserve. Une première plongée jusqu'au crépuscule, avec une belle visibilité, a permis d'observer toute la biodiversité propre à la Méditerranée (bancs de saupes, sars, castagnoles, girelles et serrans).

Les observations se sont poursuivies au fil des jours (mérus, poulpes et dentis étaient au rendez-vous pour le plaisir de tous). On n'oubliera pas non plus le plaisir des papilles chez l'artisan glacier de Banyuls-sur-Mer !!! Encore une belle aventure qui s'achève avec plein de belles images dans la tête.



Contact

Stéphane GRANDJEAN, **Président**

06 10 65 39 16

Facebook : ASPTT Limoges Plongée

Site web : <http://plongee-asptt-limoges.fr/>

Mail : plongee.limoges@asptt.fr

Les Sakados de Verneuil



Les Sakados de Verneuil : des randonnées toute l'année au cœur de notre territoire

Les randonneurs des Sakados de Verneuil-sur-Vienne continuent à arpenter les chemins de la commune et des communes voisines, tous les mardis et jeudis ainsi qu'un dimanche par mois.

Deux sorties dans l'année, pour découvrir un coin de France à travers des randonnées, sont proposées.

► **Le prochain rendez-vous**, ouvert à tous les Verneillais, aura lieu le **samedi 21 novembre 2026 pour la traditionnelle Marche aux Chandelles.**

Pour plus de renseignements, **contactez Colette Chauprade**

Contact

Colette CHAUPRADE

mail : coletterando430@gmail.com

site internet : <https://verneuil87-sakados.fr>

06 82 02 66 86



👁️ L'AIDE A L'ACHAT VÉLO de Limoges Métropole

Reconduite en 2026



Les habitants peuvent bénéficier de 3 types d'aides :

- **Jusqu'à 150 €** pour une bicyclette, un VTT ou un vélo pliant neufs ou d'occasion,
- **Jusqu'à 300 €** pour un vélo, un VTT ou un vélo pliant à assistance électrique (VAE/VTAE) neufs ou d'occasion,
- **Jusqu'à 450 €** pour un vélo cargo classique ou électrique neuf ou d'occasion.

Ces différents montants sont plafonnés à 25% du prix d'achat. Par exemple, pour un vélo classique acheté 794 €* , le montant de l'aide sera de 25 % du prix, soit 198,50 €. Pour un VAE acheté 1 993 €, le montant maximal sera alloué, soit 300 €.

(* Revenu fiscal de référence médian sur Limoges Métropole 794 € - 21 470 € - source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa)

Les conditions pour en bénéficier :

- Être un habitant de Limoges Métropole
- Cette aide est réservée aux foyers dont le revenu fiscal par part est inférieur à 21 470 €*.
- Elle ne s'applique qu'une seule fois par foyer fiscal.
- Elle ne concerne ni les vélos de course ni les vélos de piste.
- Il faut acquérir son vélo auprès d'un vélociste partenaire : Vélo Concept 87, Jérémy's Cycles, Intersport, Intersport Outlet Giant 19, La Clé à Paulette, Culture Vélo, Zelix, Cycle Geneste, Décathlon, Gamory Cycles, Bouticycle, Véli-Vélo, Roudier, Inspiration Cycles, Romain Cycles

Formulaire pour en bénéficier disponible sur :

<https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/laide-a-lachat-de-velo-repart-pour-un-tour-1991>

👁️ COVOIT'LIM : L'APPLI DE COVOITURAGE AU QUOTIDIEN de Limoges Métropole

Limoges Métropole propose une nouvelle solution de covoiturage : COVOIT'LIM, un nouveau service en partenariat avec l'opérateur national Karos, pour une durée expérimentale de 8 mois.

COVOIT'LIM est dédié au territoire de Limoges Métropole et permet de mettre en relation des covoitureurs à la recherche d'un trajet ou en proposant un.

Pour profiter de cette solution, il suffit de **télécharger l'application Karos**, puis de **s'inscrire sur le service COVOIT'LIM**.

► 2 € par trajet et par passager seront versés au conducteur :

0,50 € versé par le passager et 1,50 € financé par Limoges Métropole.

Pour les trajets au-delà de 20 km, le passager versera 0,10 € supplémentaires par kilomètre au conducteur. La participation de Limoges Métropole restera la même.

Les incitations financières sont applicables uniquement aux trajets réservés via l'application Karos/COVOIT'LIM. Les déplacements doivent être compris entre 2 km et 50 km et inclure une origine et/ou une destination sur le territoire de la Communauté urbaine.

Toutes les infos et conditions sont disponibles sur notre site internet : <https://www.limoges-metropole.fr/services/mobilites-nos-missions/covoiturage>

Grâce à Limoges Métropole, le covoiturage quotidien devient vraiment économique !



Vos trajets sont financés par Limoges Métropole

- ✓ Le passager ne paie que 0,5€ pour les trajets de moins de 20 kilomètres (puis 0,1€ par km supplémentaire)
- ✓ Le conducteur gagne 2€ pour les trajets de moins de 20 kilomètres (puis 0,1€ par km)

Exemple :

Chaptelat — 14km —> Limoges



Le passager paie 0,5€



Le conducteur gagne 2€



INFOS UTILES

Moustiques tigres : des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

La période estivale est propice au retour du moustique tigre, voici quelques conseils qui permettent de prévenir son arrivée et sa prolifération.

Si vous détectez sa présence n'hésitez pas à prévenir la mairie et à la déclarer auprès de :

www.signalement-moustique.anses.fr

Participer à sa surveillance :

www.signalement-moustique.anses.fr



Le reconnaître

- ✓ il est rayé noir et blanc
- ✓ il est très petit (5 mm)
- ✓ Sa piqûre est douloureuse
- ✓ Silencieux et diurne, il pique plutôt le jour

S'en protéger

- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs,
- ✓ Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires.

Le moustique tigre (de son nom scientifique *Aedes albopictus*) est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !

Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille !

PARTOUT, même dans le moindre petit creux de bache, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES où le moustique pond et prolifère.

La liste DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- ☐ Brouettes
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Jouets d'enfant, même les plus petits
- ☐ Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- ☐ Poubelles
- ☐ Caisses, pots...
- ☐ Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

VIDONS une fois par semaine

- ☐ Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - ☐ Gamelles pour animaux
 - ☐ Pieds de parasol
 - ☐ Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - ☐ Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - ☐ Pluviomètres
 - ☐ Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

COUVONS avec un voile ou une moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- ☐ Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- ☐ Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !



Toutes les infos et les flyers à télécharger ici

Et passez le message à votre voisin

ENTRETENONS

- ☐ Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- ☐ Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- ☐ Terrasses sur plots
- ☐ Caillebotis
- ☐ Pompes de relevage
- ☐ Bornes d'arrosage

NETTOYONS

pour faciliter l'écoulement des eaux

- ☐ Regards de descente de gouttière
- ☐ Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- ☐ Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.

Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les récipients** où il pond ses œufs et prolifère...

150 m

L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelle que soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



INFOS UTILES

☀ INFORMATION FORTES CHALEURS ET CANICULE

Nous restons à votre écoute!

Dans le cadre du
« Plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels » comme la canicule.

La municipalité met à la disposition des personnes fragiles, âgées et/ou handicapées, un registre nominatif et confidentiel, afin de leur donner conseil et assistance en cas de fortes chaleurs prolongées (visites à domicile, transport dans un lieu climatisé...).

Pour toute information complémentaire ou demande d'inscription, contacter l'accueil de la mairie au
05 55 48 03 00.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations 0 800 06 66 66
solidarites-sante.gouv.fr ● meteo.fr
● # canicule



Quelques conseils

- ☀ Limiter les efforts physiques
- ☀ Adapter son travail afin de n'avoir pas à supporter une charge de travail trop importante aux heures les plus chaudes
- ☀ Se protéger de l'exposition du soleil et de la chaleur
- ☀ Se rafraîchir (brumisateurs et ventilateurs)
- ☀ Manger est important car c'est l'association eau + apports salés et sucrés qui assurent une bonne hydratation.
- ☀ S'hydrater sans attendre la sensation de soif
- ☀ Ne JAMAIS consommer d'alcool et limiter la consommation de boissons contenant de la caféine (elles aggravent la déshydratation).
- ☀ En cas de malaise, appelez le 15



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour aérez la nuit



Mouillez vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

INFOS UTILES

AUDITION CONCEPTS : Journée de dépistage

Audition concepts **Mardi 23 Juin**
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h

VOTRE AUDITION MÉRITE ATTENTION



DEPISTAGE AUDITIF GRATUIT

Prendre rendez-vous :
05 55 48 03 00

Mairie - 2 place de L'Eglise -
87430 VERNEUIL SUR VIENNE

→ La municipalité de Verneuil en partenariat avec Audition Concepts vous propose une journée de dépistage auditif gratuit

Quand?

Mardi 23 JUIN 2026

Où?

A la Mairie de Verneuil sur Vienne

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

sur rendez-vous au 05 55 48 03 00 (accueil de la Mairie)

Audition concepts
Audioprothésistes indépendants

**Un accompagnement sur mesure pour
retrouver le sens de l'audition**



Don de Sang, Plasma ou Plaquettes

Don de Sang, Plasma ou Plaquettes : 800 dons sont nécessaires chaque semaine en Limousin pour soigner les malades et sauver des vies. 1 000 dons chaque jour en région Nouvelle-Aquitaine. C'est peut-être grâce à vous que des vies sont sauvées ou que les conditions de vie de nombreux malades sont améliorées ?

Où donner ?

→ A la Maison du Don de Limoges - prenez rdv :
dondesang.efs.sante.fr

→ du Lundi au Samedi sur rdv (dons de sang, plasma ou plaquettes)
98 rue Charles Le Gendre (rond point hôpital Mère-Enfant)

L'EFS recherche des donneurs de PLASMA : un produit précieux dont la demande est en hausse constante pour la fabrication de médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation, albumine...)

Si à ce jour en France, aucun patient nécessitant une transfusion sanguine n'a manqué du produit sanguin, la situation est différente concernant les médicaments produits à partir du plasma. Ces dernières années ont mis en lumière l'enjeu de la souveraineté sanitaire de la France en médicaments dérivés du plasma.

**La prochaine collecte à Verneuil sur Vienne
se tiendra le mercredi 30 septembre
de 15h à 19h
Salle de Pennevayre**

Le Plasma est la partie liquide du sang dans lequel « baignent les cellules », il est très vite reconstitué par l'organisme car il est composé à 90 % d'eau, il suffit juste de bien s'hydrater – **il est possible de donner son plasma tous les 15 jours (sur rdv à la Maison du Don).**



Du 8 au 20 juin
**TOUS UNIS
PAR LE DON**

SUR RENDEZ-VOUS
Q EFS - Don de sang ...

→ En collecte de sang mobile :

Quelques dates en Juillet et Août : Pratiquement chaque jour de la semaine des collectes sont organisées, prenez rdv sur :

dondesang.efs.sante.fr



ÉVOLUTION DU SERVICE POSTAL

Fermeture de la Poste et retrait du distributeur de billets.

Comme je vous l'avais annoncé, notre bureau de Poste est fermé et le distributeur de billets a été retiré.

Nous avons mené un âpre combat, depuis plusieurs années, pour préserver notre bureau de poste à Verneuil et notre distributeur de billets (DAB).

Mais, vient le moment où une certaine réalité s'impose à nous. La Poste a vécu un effondrement quasi immédiat de son activité courrier : 18 milliards de plis en 2008 et une prévision de 3 milliards pour 2030.

A Verneuil, entre 2021 et 2024, la fréquentation quotidienne du bureau a diminué de presque 45 %. La fréquentation se limitait désormais à 21 personnes par jour pour des activités concernant très majoritairement le courrier et les colis. Le distributeur enregistrait 1419 opérations mensuelles lorsque le modèle économique en exige 4000.

Comment continuer de lutter face à une telle réalité ?

Nous avons hésité à porter la gestion d'un distributeur.

Mais aux frais d'installation de l'équipement s'établissant entre 50 et 60 000 € ; seraient venus s'ajouter des coûts de fonctionnement annuels de 15 à 20 000 €. C'est énorme ! Surtout qu'il existe un distributeur au magasin U.

En plus, d'autres outils de paiement remplacent à grande vitesse pièces et billets qui tendent à disparaître.

Pour pallier la disparition de notre bureau de poste nous avons deux solutions : créer une agence postale municipale qui, là encore, engageait la commune à des dépenses conséquentes sur plusieurs années.

Nous avons préféré la création d'un **Relais Poste Commerçant**.

Cette solution permet le maintien en centre-ville, au Floréal, de toutes les opérations courriers et colis, vente de produits et affranchissement.

Il peut même porter le service bancaire aux clients de la Banque Postale.

De plus, cette solution nous offrirait la possibilité de fortifier l'activité du commerce de proximité qui souffre à Verneuil comme ailleurs.

C'est d'ailleurs un sujet qui nous préoccupe (cf édito) et pour lequel nous travaillons à une relance de la dynamique avec nos commerçants.

Pascal ROBERT
Maire



CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT :



Maintien
des mêmes
services



Horaires
étendus



Un service +
accessible au
quotidien



Une solution
fiable et
durable



Une aide pour un
commerçant
du bourg



INCIVILITÉS, NUISANCES

Une plainte auprès des services de gendarmerie est systématiquement déposée.

➔ **Dépôts sauvages : en pleine nature ainsi qu'au pied des conteneurs à verre.**

➔ **Stationnement gênant aux arrêts de bus devant les écoles.**

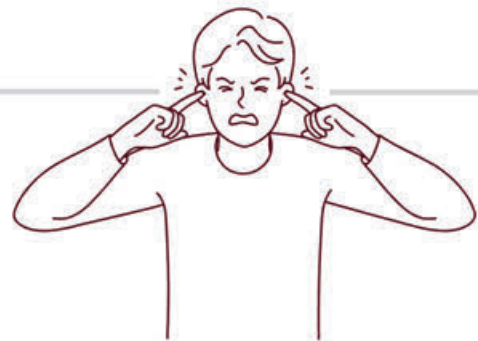


En période scolaire le stationnement est interdit à l'emplacement des bus : de 8h30 à 9h30 et de 16h15 à 17h15.

Il est important de bien respecter cette interdiction

Encore des exemples...





INCIVILITÉS - NUISANCES

La réglementation

Les nuisances sonores et olfactives

Les nuisances sonores sont nombreuses et relèvent de la responsabilité de chacun

Article R1336-5

Modifié par Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 - art. 1

«Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.»

WOOF - WOOF



Aboiements de chien



Bricolage, jardinage :

Je respecte les arrêtés municipaux :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques

ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi :
le matin de 8h30 à 12h
l'après-midi de 14h à 19h30

Le samedi :
le matin : de 9h à 12h
l'après-midi : de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés :
uniquement le matin de 10h à 12h.

dans des endroits appropriés, éloignés des lieux d'habitations.

Il est également rappelé que votre nom et numéro doivent figurer sur votre boîte aux lettres ou devant votre domicile, afin que le facteur, les secours ou les services municipaux puissent vous identifier.



Brûlage des déchets Strictement interdit

En application du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental, le brûlage des déchets verts, ménagers et assimilés est interdit de façon générale et permanente dans tout le département au même titre que les ordures ménagères, y compris à l'aide d'incinérateurs individuels ou autres dispositifs équivalents assimilés.



Promener son animal domestique sur la voie publique : la réglementation

Il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans les parcs public, les forêts et le domaine publics, les jardins publics, les parcs des Troubadours, de Pennevayre.

Les déjections canines doivent être ramassées sur la voie publique.

Article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres.



De Verneuillais à Verneuillais

👁️ NOUVEAU A VERNEUIL

**100% TECH**
DÉPANNAGE INFORMATIQUE
SUR LIMOGES ET ALENTOURS

☎ 06 24 55 96 80 🌐 www.100tech.fr

✉ contact@100tech.fr 📘 100techLimoges

✓ Optimisation & Accélération de votre PC

✓ Transfert / Récupération de fichiers

✓ Réparation / Entretien & Mise à jour

✓ Configuration imprimante & multimédia

📍 Intervention à domicile jusqu'à 30km
autour de Verneuil-sur-Vienne



↑ Scannez pour
laisser un avis ↑



GUYENNE Catherine
Aide à la personne

Besoin d'un coup de main au
quotidien ?
Je suis là pour vous aider
avec le sourire !

Prestations :

Aide à la toilette
aide au repas
Accompagnement
extérieur
Aide au lever
Entretien du logement
Courses
Repas
Préparation des repas ...

catherine.guyenne3@orange.fr
10 Route de Tranchepie
87430 Verneuil-sur-Vienne



Contact rapide

0699640198

💬 Expression des élus minoritaires

Lors des dernières élections municipales à Verneuil-sur-Vienne, nous avons fait le choix de constituer une liste afin d'offrir aux habitants une alternative, une possibilité de choix, essentielle à la vie démocratique locale.

Nous tenons en premier lieu à féliciter Pascal Robert et l'équipe municipale pour leur réélection. Le verdict des urnes est clair et doit être respecté. Il engage aujourd'hui la majorité à agir dans l'intérêt de l'ensemble des verneuillaises et des verneuillais.

Avec 25 % des voix, notre liste réalise un résultat significatif, d'autant plus dans un contexte où nous n'avons pas pu mener une campagne complète. Ce score traduit une attente réelle et une volonté de diversité d'expression au sein de notre commune.

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour construire cette liste. Leur engagement, leur énergie et leur volonté d'agir pour notre commune ont été précieux. Merci également et naturellement à toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance.

Depuis le début du mandat, avec Marie-Bénédicte Détré et Éric Barelaud, nous incarnons une opposition constructive, attachée au dialogue et à l'intérêt général. Notre rôle est de proposer, d'interroger et de veiller, toujours dans un esprit responsable.

Parmi les premiers faits marquants de ce mandat, l'augmentation des impôts locaux a constitué un moment important. Nous avons fait le choix de voter contre cette décision, car nous savons tous qu'une nouvelle pression fiscale ampute le pouvoir d'achat des Verneuillaises et des Verneuillais alors que le contexte général est déjà dégradé.



La situation financière de Verneuil-sur-Vienne appelle aujourd'hui à une vigilance particulière. Les analyses réalisées par les services de l'Etat mettent en évidence plusieurs éléments préoccupants. Les charges de personnel et les charges financières dépassent les seuils de sécurité habituellement recommandés, ce qui réduit fortement les marges de manœuvre de la commune.

Plus globalement, la capacité d'autofinancement apparaît structurellement négative. Cela signifie que la commune doit recourir de manière importante à l'emprunt ou à des lignes de trésorerie pour assurer son fonctionnement courant. À titre d'exemple, en 2025, près de 880 000 € de lignes de trésorerie ont été mobilisés.

Ces éléments traduisent une situation financière fragile, marquée par un fonds de roulement durablement négatif et une tension constante sur la trésorerie. Cette dynamique, observée depuis plusieurs années, s'inscrit dans un processus de dégradation continue depuis 2020.

Dans ce contexte, les recommandations des services de l'Etat sont claires : limiter les investissements aux seuls besoins urgents et engager un travail de redressement visant à reconstituer progressivement les équilibres financiers de la commune.

Dans les mois et les années à venir, nous continuerons à nous engager avec sérieux et détermination pour représenter les habitants qui nous ont fait confiance, mais aussi pour contribuer, de manière constructive, aux décisions qui engagent l'avenir de notre commune.

Nous restons à votre écoute.

Marie-Bénédicte DÉTRÉ, Éric BARELAUD, Pierre POMMERET

Pour nous contacter : verneuilsurviennne2026@gmail.com



Forêt des Vaseix



www.verneuil-sur-vienne.fr

Application



Mairie

2, place de l'Eglise
87430 Verneuil-sur-Vienne
Tél. : 05 55 48 03 00

mairie@verneuilsurvienne.fr

Directeur de la publication :
Pascal ROBERT, Maire

Rédacteur en chef :
Valérie DEBERNARD
Philippe BREUIL

Impression :

Rivet Presse Edition - LIMOGES

Maquette et Conception :
Valérie DEBERNARD

Crédit Photographies :
Services Municipaux

Parution : JUIN 2026

